



Fédération Française  
de Cyclotourisme

# *La Gazette*

## *du Brevet des Provinces Françaises*

*N° 22 – Hiver 2020-2021*



*Ste-Sévère-sur-Indre, BPF 36 © M. Roy.*

*Bulletin d'informations à la périodicité variable, destiné aux participants au BPF et à ceux susceptibles d'être intéressés. A diffuser largement.*



# SOMMAIRE

Page 3	Edito : Une année... particulière.
Page 4	Les lauréats du BPF, millésime 2020.
Pages 5 à 21	Les lauréats par provinces.
Pages 22 à 30	Les BPF des Ardennes, par J-L Villeneuve.
Pages 31 à 42	10 BPF en Creuse, Haute-Vienne & Dordogne, par R. Baldellon.
Pages 43 à 49	Chasse aux BPF dans le sud-ouest, par F. Mouézy & D. Rehel.
Pages 50 à 55	2 BPF dans les Alpes-de-Haute-Provence par R. Baldellon.
Pages 56 et 57	Labastide-d'Armagnac et N-D. des Cyclistes.
Page 58	Droit de réponse : Vertus.
Pages 59 & 60	Quelques rappels.
Pages 62 & 63	Le coin du poète par Philippe Soriano.
Page 64	Vos messages.
Pages 65 à 68	Les bons moments du BPF.



*Verneuil-sur-Avre, BPF de l'Eure, province de Normandie © G. Gourmelen.*

# EDITO

## UNE ANNEE... PARTICULIERE.

**Même s'il est trop tôt pour affirmer que rien ne sera plus comme avant, force est de constater que nous sommes entrés dans une zone de turbulences dont nous ignorons à cette heure quand nous en sortirons, et dans quel état.**

Les différentes périodes de contraintes et de frustrations en tous genres, suivies de restrictions de déplacement diverses et variées, ont forcément impacté notre activité en général, et la fréquentation du BPF en particulier.

La participation est en chute libre, avec seulement 1682 cartes BPF homologuées, soit la moitié d'une année normale. Dans la même logique, il n'y a eu que 571 provinces de validées.

8 participants ont terminé la totalité de leur BPF au titre de l'année 2020, alors que 30 autres se lançaient dans la grande aventure de ce Brevet.

Au niveau du Challenge de France, il n'y aura pas d'attribution cette année, mais les points acquis durant la période du 01-10-2019 au 30-09-2020 seront reportés sur l'édition 2021.

Enfin, une pensée particulière pour les habitants de la vallée de la Tinée, dévastée par les inondations. Le BPF de La Brigue risque d'être difficilement accessible pendant quelques temps, et les vallées concernées garderont longtemps les stigmates de cette catastrophe.

Jean-Louis ROUGIER

Délégué Fédéral au  
Brevet des Provinces Françaises.

## LES LAUREATS DU BPF MILLESIME 2020 \*

660	MINOT Pierre	UCT St-Lô
661	DESREUMAUX Jacky	R Estairois
662	HERMSMEYER Ross	URC Creil
663	RICHARD Hervé	C Cent Cols
664	NOUAILHAS Frédéric	MI - 038
665	PREVOST Marie-Claude	CC Loulay
666	PREVOST Joël	CC Loulay
667	DEHUS Bernard	ASPTT Le Havre

\* Ayant été homologués entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2020.



*Abbaye de Paimpont, BPF 35, Province de Bretagne © C. Houssay.*

# LAUREATS PAR PROVINCES

## ALSACE ANNEE 2020

1576	RONDELAERE Daniel	1746	CR Haubourdin
1577	KOBZAR Jean-Marie	MI - 017	
1578	HEULIN Antoine	MI - 031	
1579	DHAENENS Christine	MI - 080	
1580	DHAENENS Michel	MI - 080	
1581	CHAREYRON Bernard	7061	ATSCAF Rhône

## ANJOU ANNEE 2020

2319	WEIBERG Raphaël	860	CCC Mulhouse
2320	OGE Chantal	4667	R Villeneuvois
2321	OGE Raymond	4667	R Villeneuvois
2322	BROUSSE Chantal	694	CSC Dijon
2323	BROUSSE Jean-Marie	694	CSC Dijon
2324	LETALLE Marie-Line	2811	BAZ Carvin
2325	LEJARD Louissette	7152	Vierzon RL
2326	LEJARD Joël	7152	Vierzon RL
2327	BARBILLAT Dominique	7152	Vierzon RL
2328	BITAUD Christiane	7152	Vierzon RL
2329	BITAUD Jean-Marie	7152	Vierzon RL
2330	KERAUTRET Robert	44	US Métro
2331	VAN ELSANDER Gérard	1796	S Valeriquais CT
2332	FERE Marie-France	5010	RC Caudebec-lès-Elbeuf
2333	FERE Daniel	5010	RC Caudebec-lès-Elbeuf
2334	BOULIDARD Jean-Noël	4196	RC Anjou
2335	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
2336	BOULVERT Jean-Luc	6889	Tregunc CC
2337	VAUDRY Loïc	826	UCT St-Lô
2338	BURIEZ Colette	599	Nord-Touriste
2339	MERLE Catherine	3362	CC Courcouronnes
2340	BEAU Michel	6755	VC Sancéen
2341	FAUCONNIER Claudine	2038	MSD Chartres
2342	FARDOUX Gilles	1709	AS St-Omer
2343	ROUX Jean-Luc	2589	UC Veigné
2344	LEJEUNE Claire	826	UCT St Lo
2345	LEJEUNE Michel	826	UCT St Lo

## ARTOIS 2020

2565	LETALLE Marie-Line	2811	BAZ Carvin
2566	LETALLE Didier	2811	BAZ Carvin
2567	PICHARD Robert	1344	ASBE Bonnières
2568	POIRIER Gilbert	1344	ASBE Bonnières
2569	FEDRIZZI Michèle	MI - 054	
2570	PARIOT Philippe	MI - 054	
2571	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
2572	MERLE Catherine	3362	CC Courcouronnes
2573	MAILLARD Jean-Marie	3693	AL Toul
2574	RUETSCH Francine	5855	CC des Muguets
2575	RUETSCH Prosper	5855	CC des Muguets
2576	SERT François	4667	R Villeneuvois

## AUNIS-SAINTONGE ANNEE 2020

1502	BROUSSE Chantal	694	CSC Dijon
1503	BROUSSE Jean-Marie	694	CSC Dijon
1504	DELPRAT Raymonde	MI - 081	
1505	DELPRAT Gérard	MI - 081	
1506	DEWILDE Fernand	MI - Belge	
1507	VERGNES Eric	7795	Albi CT
1508	KERAUTRET Robert	44	US Métro
1509	BESSON Michèle	689	C Demi Siècle
1510	BONNIN Jacques	689	C Demi Siècle
1511	HERMSMEYER Ross	1488	URC Creil
1512	TOUSTOU Jacques	7364	ASLC Dirol
1513	CROUZET Jacqueline	273	CT Valentinois
1514	CROUZET Michel	273	CT Valentinois
1515	DUCRET Robert	8077	Aubord CC
1516	SALGADO Lionel	47	CC du Vexin
1517	FLOURY Emmanuelle	47	CC du Vexin
1518	FERE Marie-France	5010	RC Caudebec-lès-Elbeuf
1519	FERE Daniel	5010	RC Caudebec-lès-Elbeuf
1520	LEBEAU Bénédicte	634	AC Caennaise
1521	LEBEAU Christian	634	AC Caennaise
1522	BURIEZ Colette	599	Nord-Touriste
1523	TURPIN Isabelle	6897	VC Montrabéen
1524	TURPIN Gérard	6897	VC Montrabéen
1525	CAILLE Nadège	1601	CR Ballanais
1526	CAILLE Bernard	1601	CR Ballanais
1527	DE RUDDER - BONNEL Joëlle	6384	C Cent Cols
1528	DE RUDDER Robert	6384	C Cent Cols
1529	LE COMTE Cécile	2761	E Chartres-de-Bretagne

1530	OGE Chantal	4667	R Villeneuvois
1531	OGE Raymond	4667	R Villeneuvois
1532	HAVARD Cécile	6850	Redon VL
1533	HAVARD Jean-Claude	6850	Redon VL

### **AUVERGNE ANNEE 2020**

1276	BROUSSE Chantal	694	CSC Dijon
1277	BROUSSE Jean-Marie	694	CSC Dijon
1278	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
1279	BRUNET Jeannine	1824	CGA St Ay
1280	BRUNET Christian	1824	CGA St Ay
1281	DUCRET Robert	8077	Aubord CC
1282	GOHIER Michel	814	CRC Quimper
1283	CAILLE Nadège	1601	CR Ballanais
1284	MONZIE Jean-Pierre	2201	ASPTT Périgueux
1285	FAUCONNIER Claudine	2038	MSD Chartres
1286	RENAULT Joël	20	Orléans CT

### **BEARN ANNEE 2020**

1816	COURCOUX Serge	5626	TP Gardéen
1817	KERAUTRET Robert	44	US Métro
1818	FEDERAK Jean-Claude	4004	ARC Amboise
1819	BOULICAUD Didier	2177	AS Montluçon
1820	GENTIL Raymonde	1203	AS Chantepie
1821	LEBOUCHER Philippe	4393	AS Muzillacais
1822	VERGEZ Serge	849	Messier-Dowty CS
1823	BERTELLI Jean-Claude	719	CC Caussadois
1824	BON Alain	1297	CC Metz
1825	VERLEYE Claude	2796	CC Gradignan
1826	BOCHARD Michel	MI - 021	

### **BERRY ANNEE 2020**

1526	CAILLERIE Joël	7418	Vélo Passion Laval
1527	MENARD Nicole	4451	CC Montebourg
1528	TOUSTOU Jacques	7364	ASLC Dirol
1529	CROUZET Jacqueline	273	CT Valentinois
1530	CROUZET Michel	273	CT Valentinois
1531	PARIOT Philippe	MI - 054	
1532	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
1533	MEUNIER Isabelle	4045	CC St-Bonnet-le-Château
1534	MEAR Philippe	217	CT Saumurois
1535	BEAU Michel	6755	VC Sancéen

1536	BOUDET Philippe	6324	UC Ignymontaine
1537	MERLE Catherine	3362	CC Courcouronnes
1538	CAILLE Nadège	1601	CR Ballanais
1539	CAILLE Bernard	1601	CR Ballanais
1540	HANS Pascal	5447	C Vouneuil sous Biard
1541	KOSTANIAK Hervé	1221	Cercle Jules Ferry
1542	OGE Chantal	4667	R Villeneuvois
1543	OGE Raymond	4667	R Villeneuvois
1544	LEFORT Jean-Luc	2589	UC Veigné ASPTT Neuchâtel-en-Bray
1545	NEDELLEC Josiane	4034	ASPTT Neuchâtel-en-Bray
1546	NEDELLEC André	4034	Bray

## **BOURBONNAIS ANNEE 2020**

2004	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
2005	DELPRAT Raymonde	MI - 081	
2006	DELPRAT Gérard	MI - 081	
2007	CAILLERIE Joël	7418	Vélo Passion Laval
2008	KOBZAR Jean-Marie	MI - 017	
2009	GENTIL Raymonde	1203	AS Chantepie
2010	MARCADON Colette	85	UC Touraine
2011	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
2012	LAFONT Béatrice	73	CVM Aurillac
2013	MORISSE Marie-Rose	3974	CDC Dieppe
2014	MICOLON Patrice	841	Abeille de Rueil
2015	BOUDET Philippe	6324	UC Ignymontaine
2016	CINTRAT Maryse	2038	MSD Chartres
2017	CINTRAT Louis	2038	MSD Chartres
2018	CARIOU Christian	1262	CC Guipavas
2019	MAZURIER Martine	2589	UC Veigné
2020	HANS Pascal	5447	C Vouneuil sous Biard
2021	ROUX Jean-Luc	2589	UC Veigné
2022	LEFORT Jean-Luc	2589	UC Veigné
2023	LOISY Robert	2371	AR Lapalisse
2024	MARRON Christelle	7593	AC descartes
2025	MARRON Olivier	7593	AC descartes

## **BOURGOGNE ANNEE 2020**

1045	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
1046	MENARD Christian	4451	CC Montebourg
1047	BALDELLON René	5358	CC Vias
1048	BERNARDIN Annie	372	Charnay C
1049	MICOLON Patrice	841	Abeille de Rueil
1050	BROUSSE Chantal	694	CSC Dijon



1051	BOCH Gilbert	4297	CC Wasselonne
1052	MORISSE Marie-Rose	3974	CDC Dieppe

## BRETAGNE ANNEE 2020

1323	SENE Christian	1186	E Gisorsienne
1324	CAILLERIE Joël	7418	Vélo Passion Laval
1325	PICHARD Robert	1344	ASBE Bonnières
1326	KERAUTRET Robert	44	US Métro
1327	POIRIER Gilbert	1344	ASBE Bonnières
1328	GAGNON Patrick	2685	R Vallée du Clain
1329	DUCRET Robert	8077	Aubord CC
1330	GUILLAUD-BACHET Alain	6384	C Cent Cols
1331	NORMAND Bernard	1563	VC Dunois
1332	BURIEZ Colette	599	Nord-Touriste
1333	REHEL Denis	7054	CC Mayennais
1334	PELARD Françoise	4867	AC Beignon-Basset
1335	PELARD André	4867	AC Beignon-Basset
1336	BOSSARD Daniel	MI - 044	
1337	ETIENNE Daniel	5961	CC Bon Rencontre
1338	BOUVET Jocelyne	5738	US Lecoussoise



*Ossuaire et calvaire de St-Thégonnec, BPF 29, Province Bretagne © J. Morwan.*

## CHAMPAGNE ANNEE 2020

1083	BOULICAUD Didier	2177	AS Montluçon
1084	HEULIN Antoine	MI - 031	
1085	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
1086	DIDELOT Catherine	1741	ASPTT Nancy
1087	RENAUDIN Guy	1741	ASPTT Nancy
1088	PREVOST Marie-Claude	4992	CC Loulay
1089	PREVOST Joël	4992	CC Loulay
1090	DHAENENS Christine	MI - 080	
1091	DHAENENS Michel	MI - 080	
1092	PONCHET Michel	8183	CR du Quercy
1093	MABILLOT Francine	6384	C Cent Cols
1094	MABILLOT Claude	6384	C Cent Cols

## COMTAT VENAISSIN ANNEE 2020

2833	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
2834	GIRARDOT Thomas	MI - 010	
2835	MANGIN Nicolas	36	UV Argenteuil
2836	LEGER Christophe	1221	Cercle Jules Ferry
2837	LEFORT Jean-Luc	2589	UC Veigné
2838	FAUVE Monique	1563	VC Dunois
2839	FAUVE Serge	1563	VC Dunois
2840	PAILLOT Arnaud	3704	St Douillard Cyclo

## COMTE DE FOIX ANNEE 2020

1939	CALVET Maguy	4733	CC Pays d'Olmes
1940	TURPIN Isabelle	6897	VC Montrabéen
1941	CHABBERT Brigitte	5055	CC Castres
1942	SERRES Raymond	5055	CC Castres
1943	VOLA Alain	5055	CC Castres
1944	BOCH Gilbert	4297	CC Wasselonne
1945	GENTIL Raymonde	1203	AS Chantepie
1946	HEULIN Antoine	MI - 031	
1947	CAILLE Nadège	1601	CR Ballanais
1948	CAILLE Bernard	1601	CR Ballanais
1949	VERITER Michel	3655	Château Vert C
1950	HUSTINGS Nicolas	5937	ACE troyes
1951	BERTELLI Jean-Claude	719	CC Caussadois
1952	MOUEZY François	7054	CC Mayennais
1953	DAVIAU Jérôme	4196	RC Anjou
1954	GHAFFARZADEH Astrid	300	ACB Est
1955	DEHUS Bernard	3206	ASPTT Le Havre

1956	FAUCONNIER Claudine	2038	MSD Chartres
1957	BOCHARD Michel	MI - 021	
1958	REHEL Denis	7054	CC Mayennais
1959	PLAISANCE Christophe	MI - 031	

## COMTE DE NICE ANNEE 2020

1393	BITCHE Raymond	3912	Cyclorrigois
1394	HERMSMEYER Ross	1488	URC Creil
1395	CROUZET Jacqueline	273	CT Valentinois
1396	CROUZET Michel	273	CT Valentinois
1397	MARCADON Max	85	UC Touraine
1398	GODELU Sylviane	3367	ES Albinienne
1399	ROEGIERS-CULLUS Brigitte	3990	ACT Montivilliers
1400	CHAUSSADE Jean-Pierre	MI - 078	
1401	LAMBRECHT Martine	MI - 068	
1402	NARDIN Laetitia	1101	CL Evreux
1403	PECQUEUX Amaury	1101	CL Evreux
1404	DEHUS Bernard	3206	ASPTT Le Havre

## CORSE ANNEE 2020

2878	FOREY Michel	5055	CC Castres
2879	SANCHEZ Christian	5055	CC Castres
2880	MONTIEL Serge	5055	CC Castres
2881	BESSEYRE Jean-François	120	C Roannais
2882	LE GONIDEC Serge	812	VC Vernonnois
2883	DOMINIQUE Olivier	3272	CC Clunyois
2884	DUCRET Robert	8077	Aubord CC
2885	GOUBET Pierre	101	URFA Lille
2886	BUSEINE Brigitte	689	C Cent Cols
2887	VERRIERE Maurice	689	C Cent Cols
2888	DESREUMAUX Jacky	2496	R Estairois
2889	RICHARD Hervé	6384	C Cent Cols
2890	NOUAILHAS Frédéric	MI - 038	
2891	FORGET Lucien	1125	AL Echirolles
2892	MARCADON Colette	85	UC Touraine
2893	MARCADON Max	85	UC Touraine
2894	DUBOIS Bernard	101	URFA Lille
2895	GHAFFARZADEH Astrid	300	ACB Est
2896	BERCOVICI Gérard	6897	CC Montrabéen
2897	MOUEZY François	7054	CC Mayennais

## DAUPHINE ANNEE 2020

998	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
999	BERNARDIN René	372	Charnay C
1000	GENTIL Raymonde	1203	AS Chantepie
1001	AYMONIN Jean-Claude	2206	CC Pontarlier
1002	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
1003	BAYARD Gérard	3434	Bleuets Le Meu
1004	CHAUSSADE Jean-Pierre	MI - 078	
1005	LAMBRECHT Martine	MI - 068	
1006	BOCH Gilbert	4297	CC Wasselonne
1007	CAILLE Nadège	1601	CR Ballanais
1008	CAILLE Bernard	1601	CR Ballanais
1009	LENOBLE André	5912	VL Canteleu
1010	NARDIN Jocelyne	1101	CL Evreux
1011	NARDIN Laetitia	1101	CL Evreux
1012	PECQUEUX Amaury	1101	CL Evreux
1013	DEHUS Bernard	3206	ASPTT Le Havre

## FLANDRES ANNEE 2020

2082	SERT François	4667	R Villeneuvois
2083	KERAUTRET Robert	44	US Métro
2084	LEBLOND Bernadette	581	CR Liévin
2085	LEBLOND Bernard	581	CR Liévin
2086	MARCADON Max	85	UC Touraine
2087	MARTIN Gilles	34	CT Sarthe
2088	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
2089	BURIEZ Colette	599	Nord-Touriste
2090	MERLE Catherine	3362	CC Courcouronnes
2091	MAILLARD Jean-Marie	3693	AL Toul
2092	BRUNET Jeannine	MI - 045	
2093	BRUNET Christian	MI - 045	
2094	LENOBLE André	5912	VL Canteleu
2095	NEDELLEC Josiane	4034	ASPTT Neuchâtel-en-Bray
2096	NEDELLEC André	4034	ASPTT Neuchâtel-en-Bray
2097	GAUDUCHON Daniel	6755	VC Sancéen
2098	MOTELAY Denis	3206	ASPTT Le Havre

## FRANCHE COMTE ANNEE 2020

1115	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
1116	BILLET Jean-Pierre	692	C Caladois
1117	VERGNES Eric	7795	Albi CT
1118	MENARD Christian	4451	CC Montebourg

1119	DUCRET Robert	8077	Aubord CC
1120	DE RUDDER - BONNEL Joëlle	6384	C Cent Cols
1121	DE RUDDER Robert	6384	C Cent Cols
1122	BOULICAUD Didier	2177	AS Montluçon
1123	MORISSE Marie-Rose	3974	CDC Dieppe
1124	CHAREYRON Bernard	7061	ATSCAF Rhône
1125	SAUTER Anne	5288	CAC Orcet
1126	LECLERE Alain	5288	CAC Orcet
1127	GIRARDOT Thomas	MI - 010	
1128	BRUNET Jeannine	MI - 045	
1129	BRUNET Christian	MI - 045	
1130	DHAENENS Christine	MI - 080	
1131	DHAENENS Michel	MI - 080	
1132	PARAZ Régis	1962	C Yennois
1133	BROUSSE Chantal	694	CSC Dijon
1134	BROUSSE Jean-Marie	694	CSC Dijon
1135	FEVRIER Mireille	689	CT Demi-Siècle
1136	ROUGIER Caroline	MI - 024	
1137	ROUGIER Jean-Louis	MI - 024	



*Baume-les-Messieurs, BPF 39, Province de Franche-Comté © J.-L. Rougier.*

## **GASCOGNE ANNEE 2020**

976	COURCOUX Serge	5626	TP Gardéen
977	KERAUTRET Robert	44	US Métro
978	BRUNET Jeannine	1824	CGA St Ay
979	BRUNET Christian	1824	CGA St Ay
980	BOULICAUD Didier	2177	AS Montluçon
981	DROIT Philippe	805	VCBS Chilly-Mazarin
982	RAUDIN Michel	4670	Charnay C
983	BERTELLI Jean-Claude	719	CC Caussadois
984	MICOLON Patrice	841	Abeille de Rueil
985	BEAU Michel	6755	VC Sancéen
986	DEHUS Bernard	3206	ASPTT Le Havre
987	BOCHARD Michel	MI - 021	

## **GUYENNE ANNEE 2020**

946	VERGNES Eric	7795	Albi CT
947	SOULABAIL Guy	1344	ASBE Bonnières
948	MABILLOT Francine	6384	C Cent Cols
949	MABILLOT Claude	6384	C Cent Cols
950	DUCRET Robert	8077	Aubord CC
951	BOULICAUD Didier	2177	AS Montluçon
952	FERE Marie-France	5010	RC Caudebec-lès-Elbeuf
953	FERE Daniel	5010	RC Caudebec-lès-Elbeuf
954	COMBEAU Joël	997	CV Périgueux
955	KRAFFT Chantal	3793	ACT Ostwald
956	KRAFFT Philippe	3793	ACT Ostwald
957	BEAU Michel	6755	VC Sancéen
958	CINTRAT Maryse	2038	MSD Chartres
959	CINTRAT Louis	2038	MSD Chartres
960	FAUCONNIER Claudine	2038	MSD Chartres
961	BOCHARD Michel	MI - 021	

## **ILE DE FRANCE ANNEE 2020**

1365	BITCHE Raymond	3912	Cyclorrigois
1366	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
1367	SOUBRIER Eric	4585	FJ Champhol CT
1368	SALGADO Lionel	47	CC du Vexin
1369	DUBOIS Bernard	101	URFA Lille
1370	MARCADON Max	85	UC Touraine
1371	MARTIN Gilles	34	CT Sarthe
1372	ROUGIER Caroline	MI - 024	
1373	ROUGIER Jean-Louis	MI - 024	

1374	BOCH Gilbert	4297	CC Wasselonne
1375	BAYARD Gérard	3434	Bleuets Le Meu
1376	BURIEZ Colette	599	Nord-Touriste
1377	MERLE Catherine	3362	CC Courcouronnes
1378	KRAFFT Chantal	3793	ACT Ostwald
1379	KRAFFT Philippe	3793	ACT Ostwald
1380	DOMINIQUE Olivier	3272	CC Clunysois
1381	AZZINI Claudine	2038	MSD Chartres
1382	LENOBLE André	5912	VL Canteleu
1383	CADIEU Daniel	3972	C Spay
1384	MOTELAY Denis	3206	ASPTT Le Havre

## LANGUEDOC ANNEE 2020

853	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
854	BESSON Michèle	3026	AC Millassoise
855	BONNIN Jacques	689	C Demi Siècle
856	BRUNET Jeannine	MI - 045	
857	BRUNET Christian	MI - 045	
858	HUSTINGS Nicolas	5937	ACE troyes
859	BEAU Michel	6755	VC Sancéen
860	DEHUS Bernard	3206	ASPTT Le Havre

## LIMOUSIN ANNEE 2020

1210	DELPRAT Raymonde	MI - 081	
1211	DELPRAT Gérard	MI - 081	
1212	MINOT Pierre	826	UCT St Lô
1213	CAILLERIE Joël	7418	Vélo Passion Laval
1214	BESSON Michèle	3026	AC Millassoise
1215	TOUSTOU Jacques	7364	ASLC Dirol
1216	CROUZET Jacqueline	273	CT Valentinois
1217	CROUZET Michel	273	CT Valentinois
1218	DUCRET Robert	8077	Aubord CC
1219	GUILLAUD-BACHET Alain	6384	C Cent Cols
1220	FERE Marie-France	5010	RC Caudebec-lès-Elbeuf
1221	FERE Daniel	5010	RC Caudebec-lès-Elbeuf
1222	RAUDIN Michel	4670	Charnay C
1223	BOURGOIS Laurent	5626	TP Gardéen
1224	DE RUDDER - BONNEL Joëlle	6384	C Cent Cols
1225	DE RUDDER Robert	6384	C Cent Cols
1226	CINTRAT Maryse	2038	MSD Chartres
1227	CINTRAT Louis	2038	MSD Chartres
1228	FAUCONNIER Claudine	2038	MSD Chartres

## LORRAINE ANNEE 2020

1106	KOBZAR Jean-Marie	MI - 017	
1107	MABILLOT Francine	6384	C Cent Cols
1108	MABILLOT Claude	6384	C Cent Cols
1109	PECH Jean-Jacques	7061	ATSCAF Rhône
1110	LANGLOIS Claudine	6453	COMC La Châtre
1111	GENTIL Raymonde	1203	AS Chantepie
1112	HEULIN Antoine	MI - 031	
1113	RENAUDIN Guy	1741	ASPTT Nancy
1114	DHAENENS Christine	MI - 080	
1115	DHAENENS Michel	MI - 080	
1116	MEUNIER Isabelle	4045	CC St-Bonnet-le-Château
1117	PREVOST Marie-Claude	4992	CC Loulay
1118	PREVOST Joël	4992	CC Loulay

## LYONNAIS ANNEE 2020

1288	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
1289	PARAZ Régis	1962	C Yennois
1290	KOBZAR Jean-Marie	MI - 017	
1291	BEZAULT Annick	2902	CS Arkema
1292	BEZAULT Philippe	2902	CS Arkema
1293	CORNU Brigitte	5050	VC St Martin le Vinoux
1294	CHAUFFAUD Michel	2452	ASC Chevigny
1295	MONZIE Jean-Pierre	2201	ASPTT Périgueux
1296	BROUSSE Jean-Marie	694	CSC Dijon
1297	PONCHET Michel	8183	CR du Quercy
1298	PAILLOT Arnaud	3704	St Doulchard Cyclo
1299	DEHUS Bernard	3206	ASPTT Le Havre
1300	LOISY Solange	2371	AR Lapalisse
1301	LOISY Robert	2371	AR Lapalisse

## MAINE ANNEE 2020

1492	WEIBERG Raphaël	860	CCC Mulhouse
1493	OGE Chantal	4667	R Villeneuvois
1494	OGE Raymond	4667	R Villeneuvois
1495	KERAUTRET Robert	44	US Métro
1496	TOUSTOU Jacques	7364	ASLC Dirol
1497	RICHARD Hervé	6384	C Cent Cols
1498	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
1499	MERLE Catherine	3362	CC Courcouronnes
1500	BEAU Michel	6755	VC Sancéen
1501	BOUVET Jocelyne	5738	US Lecoussoise



1502 FARDOUX Gilles 1709 AS St-Omer

## MARCHE ANNEE 2020

1526 BILZ Astrid 844 R Strasbourg  
1527 PEYROL Dominique 719 CC Caussadois  
1528 CAZALIERES Jean-François 7152 Vierzon RL  
1529 CAILLERIE Joël 7418 Vélo Passion Laval  
1530 BESSON Jean-Pierre 2171 CC Melusin  
1531 BRAVO Mario 1720 ACTF Guebwiller  
1532 KOBZAR Jean-Marie MI - 017  
1533 DUCRET Robert 8077 Aubord CC  
1534 DESMOINEAUX Pascal 931 CR Briviste  
1535 MOINDRAULT Patrick MI - 093  
1536 VENHARD Michelle 7578 AC Morigny Champigny  
1537 LESCOUEZEC Jean-Pierre 7578 AC Morigny Champigny  
1538 DE RUDDER - BONNEL Joëlle 6384 C Cent Cols  
1539 DE RUDDER Robert 6384 C Cent Cols  
1540 CINTRAT Maryse 2038 MSD Chartres  
1541 CINTRAT Louis 2038 MSD Chartres  
1542 HANS Pascal 5447 C Vouneuil sous Biard  
1543 OGE Chantal 4667 R Villeneuvois  
1544 OGE Raymond 4667 R Villeneuvois  
1545 FAUCONNIER Claudine 2038 MSD Chartres  
1546 PONCHET Michel 8183 CR du Quercy  
1547 GRANDVALET Jean-Louis 2206 CC Pontarlier  
1548 LAURENT Anne 7153 Evasion tandem club  
1549 WOHLGROTH Franck 7153 Evasion tandem club  
1550 FAYARD Guy 5652 C Jasseronnais  
1551 RENAULT Joël 20 Orléans CT  
1552 MOTELAY Denis 3206 ASPTT Le Havre

## NIVERNAIS ANNEE 2020

1821 CAILLERIE Joël 7418 Vélo Passion Laval  
1822 KOBZAR Jean-Marie MI - 017  
1823 BESSEYRE Jean-François 120 C Roannais  
1824 GROSJEAN Sébastien 7659 CR Pointe de Courpin  
1825 LOISY Solange 2371 AR Lapalisse  
1826 LOISY Robert 2371 AR Lapalisse  
1827 MOINDRAULT Patrick MI - 093  
1828 MORISSE Marie-Rose 3974 CDC Dieppe  
1829 BOUDET Philippe 6324 UC Ignymontaine  
1830 CAILLE Nadège 1601 CR Ballanais  
1831 CAILLE Bernard 1601 CR Ballanais  
1832 BEBLOCQ Philippe 6755 VC Sancéen

1833	HANS Pascal	5447	C Vouneuil sous Biard
1834	KOSTANIAK Hervé	1221	Cercle Jules Ferry
1835	NEDELLEC Josiane	4034	ASPTT Neuchâtel-en-Bray
1836	NEDELLEC André	4034	ASPTT Neuchâtel-en-Bray

## NORMANDIE ANNEE 2020

1257	BRACQUEMONT Marie-Pierre	6384	C Cent Cols
1258	BRACQUEMONT Bernard	278	CT Chambériens
1259	MACE Catherine	4800	AC Pavillaise
1260	MACE Xavier	4800	AC Pavillaise
1261	HEULIN Antoine	MI - 031	
1262	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
1263	OLIVIER Sylviane	1170	R Castéloriens
1264	OLIVIER Philippe	1170	R Castéloriens
1265	BAYARD Gérard	3434	Bleuets Le Meu
1266	BURIEZ Colette	599	Nord-Touriste
1267	BON Alain	1297	CC Metz
1268	PREVOST Marie-Claude	4992	CC Loulay
1269	PREVOST Joël	4992	CC Loulay
1270	MICOLON Patrice	841	Abeille de Rueil
1271	MAILLARD Jean-Marie	3693	AL Toul
1272	BOUDET Philippe	6324	UC Ignymontaine
1273	MOREAU Claire	2384	CA Goncelinois
1274	AZZINI Claudine	2038	MSD Chartres
1275	CORNU Brigitte	5050	VC St Martin le Vinoux
1276	DENTU André	MI - 027	



*Honfleur, BPF 14, Province de Normandie © M. Roy.*

## ORLEANAIS ANNEE 2020

1500	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
1501	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
1502	MEUNIER Isabelle	4045	CC St-Bonnet-le-Château
1503	GERVREAU Yannick	MI - 028	
1504	BURIEZ Colette	599	Nord-Touriste
1505	KOSTANIAK Hervé	1221	Cercle Jules Ferry
1506	COMBEAU Joël	997	CV Périgueux
1507	COLOMBET Marie-Pierre	4045	CC St Bonnet-le-Château
1508	DHAENENS Christine	MI - 080	
1509	DHAENENS Michel	MI - 080	
1510	DOMINIQUE Olivier	3272	CC Clunyois
1511	HANS Pascal	5447	C Vouneuil sous Biard
1512	FAYARD Guy	5652	C Jasseronnais
1513	MAURICE Gérard	1596	Acigné CT
1514	MOTELAY Denis	3206	ASPTT Le Havre

## PICARDIE ANNEE 2020

2371	BOUCHER Didier	3912	Cyclorrygeois
2372	FLAHAUT Alain	4800	AC Pavillaise
2373	KERAUTRET Robert	44	US Métro
2374	FEDRIZZI Michèle	MI - 054	
2375	PARIOT Philippe	MI - 054	
2376	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
2377	MERLE Catherine	3362	CC Courcouronnes
2378	MAILLARD Jean-Marie	3693	AL Toul
2379	RUETSCH Francine	5855	CC des Muguets
2380	RUETSCH Prosper	5855	CC des Muguets
2381	MORT Christophe	1841	CT Doullens
2382	LENOBLE André	5912	VL Canteleu
2383	REHEL Denis	7054	CC Mayennais

## POITOU ANNEE 2020

1342	OGE Chantal	4667	R Villeneuvois
1343	OGE Raymond	4667	R Villeneuvois
1344	BROUSSE Chantal	694	CSC Dijon
1345	BROUSSE Jean-Marie	694	CSC Dijon
1346	DEWILDE Fernand	MI - Belge	
1347	MACE Catherine	4800	AC Pavillaise
1348	MACE Xavier	4800	AC Pavillaise
1349	KERAUTRET Robert	44	US Métro
1350	TESSIER Gilles	689	C Demi-Siècle

1351	GOHIER Michel	814	CRC Quimper
1352	HERMSMEYER Ross	1488	URC Creil
1353	JONIN Alain	98	UC Bergerac
1354	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
1355	REHEL Denis	7054	CC Mayennais
1356	BEAU Michel	6755	VC Sancéen
1357	MERLE Catherine DE RUDDER - BONNEL	3362	CC Courcouronnes
1358	Joëlle	6384	C Cent Cols
1359	DE RUDDER Robert	6384	C Cent Cols
1360	FARDOUX Gilles	1709	AS St-Omer
1361	HAVARD Cécile	6850	Redon VL
1362	HAVARD Jean-Claude	6850	Redon VL

## PROVENCE ANNEE 2020

1046	PICHARD Robert	1344	ASBE Bonnières
1047	HERMSMEYER Ross	1488	URC Creil
1048	TOUSTOU Jacques	7364	ASLC Dirol
1049	BEZAULT Annick	2902	CS Arkema
1050	BEZAULT Philippe	2902	CS Arkema
1051	MARTIN Gilles	34	CT Sarthe
1052	WATTEL Gilbert	1	GT Rouen
1053	EXARE Jean-Luc	1494	VSOP Ozoir
1054	CAILLE Nadège	1601	CR Ballanais
1055	CAILLE Bernard	1601	CR Ballanais
1056	BALDELLON René	5358	CC Vias
1057	DEHUS Bernard	3206	ASPTT Le Havre

## ROUSSILLON ANNEE 2020

1440	BITCHE Raymond	3912	Cyclorrigois
1441	BONNIN Jacques	689	C Demi Siècle
1442	DUCRET Robert	8077	Aubord CC
1443	VERITER Michel	3655	Château Vert C
1444	MOREAU Claire	2384	CA Goncelinois
1445	BLANC Pierre-Henry	427	GC Nîmois
1446	CORNU Brigitte	5050	VC St Martin le Vinoux
1447	CINTRAT Maryse	2038	MSD Chartres
1448	CINTRAT Louis	2038	MSD Chartres
1449	DEHUS Bernard	3206	ASPTT Le Havre
1450	GERLIER Sylvie	868	VC Annecy
1451	FAUCONNIER Claudine	2038	MSD Chartres
1452	BOCHARD Michel	MI - 021	

## SAVOIE ANNEE 2020

1205	PEYROL Dominique	719	CC Caussadois
1206	CAILLET Philippe	4451	CCM St Germain Tournebut
1207	DESREUMAUX Jacky	2496	R Estairois
1208	GENTIL Raymonde	1203	AS Chantepie
1209	BOCHARD Marie-France	2871	C Mauriennais
1210	BOCHARD Gérard	2871	C Mauriennais
1211	BERTELLI Jean-Claude	719	CC Caussadois
1212	BROUSSE Chantal	694	CSC Dijon
1213	BROUSSE Jean-Marie	694	CSC Dijon
1214	CINTRAT Maryse	2038	MSD Chartres
1215	CINTRAT Louis	2038	MSD Chartres
1216	DAVIAU Jérôme	4196	RC Anjou
1217	DEHUS Bernard	3206	ASPTT Le Havre
1218	BRAVO Mario	1720	ACTF Guebwiller

## TOURAINNE ANNEE 2020

2722	DUBREUIL André	MI - 044	
2723	OGE Chantal	4667	R Villeneuvois
2724	OGE Raymond	4667	R Villeneuvois
2725	MORLET Irène	805	VCBS Chilly-Mazarin
2726	MORLET Robert	805	VCBS Chilly-Mazarin
2727	MOINDRAULT Patrick	MI - 093	
2728	POUJADE Jean-Philippe	73	CVM Aurillac
2729	LEBEAU Bénédicte	634	AC Caennaise
2730	LEBEAU Christian	634	AC Caennaise
2731	ROUX Jean-Luc	2589	UC Veigné
2732	KOSTANIAK Hervé	1221	Cercle Jules Ferry
2733	BONNAMY Ted	5083	CCRV 41
2734	MOUEZY François	7054	CC Mayennais
2735	FAUCONNIER Claudine	2038	MSD Chartres
2736	MAURICE Gérard	1596	Acigné CT
2737	LAURENT Anne	7153	Evasion tandem club
2738	MARTIAL Daniel	4653	ES Dammarie -les-Lys
2739	PROTON Romain	47	CC du Vexin

## REUNION ANNEE 2020

16	BESSEYRE Jean-François
----	------------------------

# LES BPF DES ARDENNES

C'était en octobre 2004. A cette époque, il n'y avait ni virus, ni gel, ni masques, et Jean-Louis VILLENEUVE avait pu parcourir à sa guise le département des Ardennes (Province de Champagne) pour y faire apposer les 6 coups de tampons réglementaires, au cours de trois étapes rondement menées.

## ETAPE 1 : CHARLEVILLE-FUMAY-CHARLEVILLE 122 km, D=1450m

Le départ est frisquet et le ciel opaque : un petit 4° seulement. La traversée de Mézières et de Charleville traîne en longueur : la Meuse est très présente. C'est une belle agglomération, la seconde en particulier dotée de larges avenues et de cette place ducale que je ne découvrirai qu'à mon retour.



*Charleville-Mézières, la place Ducale. © H. Dunan.*

Après un raid sud-nord traversier, je butte sur le fleuve que je longe non loin du musée Rimbaud construit dans un ancien moulin aux rives accueillantes. L'accès à la D1 est bienvenu bien que je doive me soumettre à une première grimpe. La banlieue est étendue et la circulation encore dense ; j'apprécie la piste cyclable qui redescend vers la vallée : le soleil se fait timide au dessus des monts forestiers. A Nouzonville et son élégant château Crepel, je traverse la Meuse près de son confluent avec la Goutelle. Je débute alors ma première longue ascension, passant au lieu dit Solferino. Les hauteurs sont nappées de brume. La profonde vallée est occultée par des bas côtés boisés. Je grimpe sur un belvédère pour la découvrir, mais elle s'est aussi revêtue d'un voile pudique. La pente régulière à 5% se mue en faux plat alors que je longe une lagune et son aire aménagée. Le brouillard s'épaissit peu avant mon arrivée au col du Loup (380m). En voici un aimable à conquérir du moins dans cette « version ».

En effet après un faux plat au cœur d'une forêt riche en essences diverses nappée de brouillard, la descente vers les Hautes-Rivières et la jolie vallée du Semoy, se déroule sur 3 kms à 8%. Les Hautes-

Rivières possèdent quelques industries. Je progresse dans la longue rue principale sans dégouter une boulangerie, et les bars sont clos mis à part celui que j'aperçois au bout du pont. C'est là que je contrôle, me contentant d'une noisette. Je longe le Semoy qui sinue parmi une « tapisserie » de vertes prairies entre de rudes pentes boisées de chênes, de bouleaux et de sapins. Quelques cygnes « chassent l'onde ».



*L'église de Hautes-Rivières, BPF 08 © CC Vallées et plateau d'Ardenne.*

A Nohan-sur-Semoy, la vallée se rétrécit. A la sortie un héron cendré prend son envol et semble me provoquer : il se pose et repart, mais la route franchit la rivière ; il se résigne à abandonner la compétition atterrissant sur une île déserte de verdure. J'entre alors sous un tunnel de hêtres et sapins, le relief devenant plus accidenté. A Tilhay je traverse à nouveau la rivière alors que sonne le glas. Cette fois je quitte la vallée ce qui implique une rude grimpe suivie d'une descente panoramique avec vue sur le confluent du Semoy et de la Meuse.

J'arrive à Monthermé, deuxième BPF du jour. Ce village est pittoresque car il se situe de part et d'autre d'un large méandre de la Meuse et il est le départ de nombreuses balades. Je le quitte en subissant un sévère 10% pour rejoindre un premier plateau où est indiqué « La Roche à sept heures », un des belvédères qui donnent un bel aperçu sur le village. Je contourne le plateau tout en prenant de l'altitude vers une crête forestière : des panneaux de bois (matière première évidente) indiquent ici « maison forestière » et plus loin « usine à bois ». Je pénètre dans le grand calme de la forêt de Château Regnault continuant à grimper et atteignant la côte 400. Voici les Woeries, hameau bien isolé sur un deuxième plateau. Dans une clairière j'aperçois une ferme d'élevage de bovins et ovins, rare dans cette contrée (plus fréquent au sud du département). J'atteins le sommet du parcours, point culminant des Ardennes (490m) : il existe même ici un espace de ski de fond ! Je grignote un peu de mon pain bagnet devant le mémorial de la mission citronnelle (bataille des Ardennes) célébrant les victimes du maquis.



*Monthermé, dans un large méandre de la Meuse © F.Tartarin.*

Je joute la frontière belge dans un lieu-dit composé de trois maisons désertées plus grises que l'environnement brumeux. La forêt est splendide, la route rectiligne ; un peu de bleu apparaît alors que je plonge vers le village cette fois très fleuri très riant de Hatgnies, véritable oasis dans ce grand nord Ardennais. J'emprunte une petite route bucolique sinueuse et montante dans la forêt où le soleil se manifeste par bribes, délivrant quelques coups de pinceau dans le sous bois. Je descends ensuite en lacets parmi hêtres et sapins, un vrai petit col. J'arrive à Hayres, en bord de Meuse : il semble que la route doit traverser l'église ! Le cadre de l'hôtel de ville est rehaussé par des pelouses avec jets d'eau et jardinets. J'ai un mollet récalcitrant : il faudra faire avec.

*Fumay  
© C. Renaudin.*

Fumay apparaît sur sa presqu'île cernée par la Meuse. Cette petite ville pittoresque est célèbre pour ces ardoises et sa vieille cité aux ruelles





pentues. J'ai du mal à trouver un commerce pour mon troisième pointage ce qui m'oblige à une recherche musclée. Finalement un bar m'accueille où je me désaltère. Je n'ai pas le courage de grimper sur la roche de l'Uf accessible à pied et n'ai pas la chance d'entendre « le carillon fin, léger et cristallin » de l'église.

Me revoici dans une nouvelle difficulté au dessus de Fumay, à nouveau proche de la Belgique, et non loin de Rocroi. Je redescends au niveau du fleuve : la circulation intense est rythmée par un filtrage pour travaux. La Meuse dessine ses méandres dans une profonde vallée, méandres qui sont souvent occupés par une bourgade. Revin dominé par le mont « Malgré-Tout » et enserré dans deux d'entre eux, en est un exemple. La vieille ville striée de ruelles aux couleurs du terroir se situe à l'intérieur du méandre Nord, alors que celle qui se situe dans le méandre Sud est industrielle. La circulation se calme mais le profil est en faux plat défavorable. Je retransverse la Meuse au pied des hautes falaises des Dames de Meuse. Sur l'autre rive les roches de Laifour se dressent au dessus du village du même nom. Curieusement, je longe une cité malgache nommée comme il se doit Madagascar ! Je me propulse au dessus de Deville, bourg industriel en décrépitude, ancien berceau de l'exploitation de l'ardoise qui ne possède plus qu'une fonderie.

Revoici Montherme : je déguste mon chausson abricot sur un banc de pierre face à l'église St-Léger, belle bâtisse du XV<sup>ème</sup> siècle. J'attaque la dernière difficulté aussitôt après cette trêve bienvenue, quittant la vallée pour culminer sur une de ces montagnettes ardennaises. Je débute par un 8% qui m'offre un beau panorama sur la ville et la vallée : la palette de l'automne ajoute au charme du paysage. La montée est plus longue que prévue agrémentée d'une succession de beaux points de vue. Je ne me risque pas à me hisser jusqu'au rocher des Sept-Villages. Après trois kilomètres de triple plateau j'ai enfin atteint un plateau bosselé plus de 200m au dessus de la vallée. Je progresse dans l'immense forêt domaniale du BOIS DE L'OR. La descente finale tarde et la circulation se densifie à nouveau annonçant la proximité de la ville.

La forêt s'éclaire ; quelques villas la parsèment et Charleville apparaît écrasé de soleil. Cette fois je découvre la fameuse et admirable place ducale, création de deux frères architectes. Une galerie enserré cette place dont les pavillons en briques roses et pierre ocre sont coiffés d'ardoise mauve : c'est merveilleusement harmonieux : quant aux masques figurant des têtes décapitées, piquées sur des perches, ce n'est pas du meilleur goût (temporaire heureusement). D'autre part c'est ici que naquit Rimbaud dont on peut visiter le musée.



*Charleville-Mézières, le Musée Rimbaud. © H. Dunan.*

## ETAPE 2 - MEZIERES-LE CHESNE 121km, D=1205m

Après avoir contourné Mézières, je traverse Les Ayelles, petite bourgade, la route se cabrant à la sortie. Le vent défavorable a beaucoup de vigueur. Je quitte enfin la « civilisation » et découvre à ma droite un paysage de collines parsemés de bovidés et à ma gauche la large vallée de la Meuse. Au bout d'une longue ligne droite j'entre dans le hameau d'Elaire. Flize suit, village riant peuplé de villas agrémentées de jardinets et la grimpette rituelle à son issue. Dom-le-Mesnil est également plein de verdure, certaines habitations bénéficiant de cette pierre jaune appelée « la pierre de Dom » qui provient d'une colline toute proche. Les forêts opulentes sur mon parcours de la veille sont ici moins denses et chapeautent seulement le sommet de collines où les prairies sont peuplées de vaches.

Je traverse le paisible canal des Ardennes à Pont-à-Bars qui n'est pas prodigue en bars ; deux seulement, mais bar signifiant sommet et étant le nom d'une rivière proche, on a le choix de l'interprétation ! C'est un bien joli endroit proche du confluent avec la Meuse, où quelques péniches sont amarrées dans un petit port harmonieusement fleuri. Moins joli et fréquent, mais relent d'une histoire tragique, je double un blockhaus, monstre massif de pierre noircie trônant sur le vert profond d'une prairie. Contraste entre la beauté paisible de la nature et la folie meurtrière de l'homme, si bien évoqué par l'enfant du pays, Rimbaud. Un grand virage évite intelligemment une colline. La Meuse est toute proche roulant des eaux moins troubles que la veille. Donchery se trouve sur l'autre rive dans une boucle du fleuve, fâcheusement renommée pour avoir abrité un certain Fourniret. La route dodeline devenant panoramique. Après un passage sous l'autoroute, j'entre dans Sedan, mais j'en ressors aussitôt, du moins de la ville et non de la banlieue qui s'étire le long de la Meuse. Wadelencourt est une cité dortoir qui possède cependant un beau château et à la sortie un monument commémoratif de la guerre de 1940.



*Sedan © N.Benéteau.*

Je subis un vent de face contrariant. Pont-Maugis est une cité industrielle bien grise alors que Remilly se pare d'un château du XVIII ème, édifice de caractère avec d'anciennes écuries. Ma D6 se mue en D4 et pour l'inaugurer j'en gravis une sérieuse qui bonifie le spectacle : vue élargie sur la vallée de la Meuse et des hauteurs plus conséquentes qui me sont promises. Je file vers Mouzon dans un environnement de prairies sous le regard débonnaires de bovins. C'est une belle ville (cadeau de

Clovis à St-Rémy) dotée d'une magnifique église du XIIIème et d'anciens bâtiments abbaciaux. J'y déguste mon pain aux raisins journalier dégoté dans une sympathique pâtisserie.

*Mouzon, la porte de Bourgogne © G. Hazée.*



*A Carignan © C. Kraftt.*

Je traverse la Meuse et passe sous la porte de Bourgogne du XVème. Le triple me sied pour escalader une rampe à 10% qui me propulse au dessus de la vallée. Je récupère dans une descente avant une brève remontée. Je jouis d'une vue plongeante sur Carignan qui s'étage sur un coteau, et plonge vers la vallée du Chiers. J'entre dans Carignan sous un ciel qui s'assombrit et visite la collégiale ; je remonte la rue principale, jette un coup d'œil aux vestiges de fortifications édifiées sous Charles-Quint et pointe dans une librairie.

A mon avis, Mouzon mériterait davantage d'être un site du B.P.F que Carignan...

Après déjeuner, je débute par une longue rampe entre deux mamelons boisés. Près du sommet, la forêt diminue la vigueur d'Eole. Je le retrouve en pleine forme sur le plateau et suis soulagé de redescendre vers Beaumont-en-Argonne. Son église du XIIIème est unique avec son clocher en forme d'obus et ses maisons à arcades comportant une succession de colonnades sont remarquables. J'oblique sur une route plus secrète où une éolienne n'est pas au chômage. A la suite de prés et de jachères, le paysage redevient forestier.

*Le clocher en forme d'obus de Beaumont-en-Argonne © C. Renaudin.*

Le profil en montagnettes russes est éprouvant dans cette forêt de hêtres et bouleaux somptueux. Je continue à prendre de l'altitude vers Sommauthe petit village dont l'église St-



Jean est élancée et s'aperçoit au lointain sur le plateau. La montée persiste (305m au sommet) ce qui me permet de jouir d'un large panorama. Eole redoublant d'ardeur, je commence à redouter une arrivée tardive d'autant que je suis soumis encore à quelques soubresauts indigestes. Je redescends enfin vers Bar-lès-Buzancy, qui m'offre son raidillon à la sortie. Tout proche, Buzancy arrosé par la Hideuse (pourtant bien jolie !) apparaît à l'orée d'un bois, précédé d'un immense silo. Son imposant château côtoie des haras nationaux. Je retrouve la D6 parmi jachères et terrains marécageux contrastant avec les opulentes prairies d'élevage du début du parcours. Je monte péniblement à Thenores, village délicatement fleuri où une chèvre batifole auprès de dindons et gallinacés. Plus loin un taureau superbe trône au beau milieu d'un harem de vaches à robes blanches.



*Grandpré, la porte de la Justice ©J.-L. Rougier.*

A Morthomme, un lieu-dit où certes il n'y a pas mort d'homme, mais le cycliste n'est pas brillant ! Je n'ose pas vagabonder dans la vieille ville aux ruelles pentues de Grandpré, village célèbre pour son château dont la porte monumentale de la Justice a été rénovée, et qui a été choisi comme site B.P.F. Je récolte mon cinquième coup de tampon dans un bar où la barmaid m'indique une solution pour contourner l'interdiction de pédaler sur mon itinéraire. J'emprunte au départ cette route barrée et suis contraint de mettre pied à terre car elle est totalement défoncée : il ne manquerait plus qu'une crevaison ! Heureusement je trouve assez vite la voie forestière promise. Finalement cette dérivation s'avère fabuleuse, une route rêvée pour cyclotourisme, menue et serpentant tout d'abord dans la verdure des prés aux abords du hameau plein de charme de Talma, entrant ensuite dans la somptueuse forêt de la Croix-aux-Bois qui semble bien fréquentée par les gens du pays car les cheminements y sont nombreux. J'affronte en toute tranquillité les obstacles de ce parcours fantastique, non dénué de bosses impressionnantes vu l'exiguïté de la route : c'est un grand moment de bonheur qui occulte mes algies et la crainte d'un final nocturne. Le vent lui-même est maintenant favorable ! Je quitte cette délicieuse VO avant l'entrée de Boult-aux-Bois.

Me voici au pied de ma dernière épreuve : une grimpe à 10% que je réussis à ingérer à très petite vitesse sans trop souffrir. Au sommet, Belleville-et-Châtillon-sur-Bar est un village agréablement fleuri. Je redescends vers le hameau de Châtillon et son église de la Décollation-de-Saint-Jean - Baptiste dont le chœur date du XIIIème siècle. Le final est gentiment vallonné jusqu'au grand silo à l'entrée du Chesne (dorénavant Bairon), le canal des Ardennes et la place de l'hôtel, qui m'accueille chaleureusement. Le restaurant jouxte un bar très animé où s'abreuvent chasseurs et jeunes exubérants.

Je déguste un repas gouteux dans une chaude ambiance. Par contre la chambre n'est pas insonorisée et le tintamarre du bar et de la rue se perpétuent jusqu'à minuit où soudain c'est l'extinction des feux et du vacarme : ouf ! En effet j'ai un grand besoin de récupérer d'une étape qui m'a marqué physiquement. Relief « gersois » et vent souvent contrariant en sont la cause.

### **ETAPE 3 - LE CHESNE-MEZIERES 80 km D 1080 m**

J'ai bien récupéré et apprécie le calme d'un dimanche matin, sur une route peu fréquentée. Par contre c'est l'ouverture de la chasse. Je traverse une plaine agricole, creusée par des ruisseaux qui sillonnent des petites vallées enchanteresses : c'est un merveilleux spectacle au matin rose, et l'effluve d'un bonheur récurrent, bonheur secret souvent ressenti au cours de mes cheminements cyclistes ou pédestres. Les vaches semblent inquiètes, perturbées sans doute par les quelques coups de fusils, par sympathie avec les probables victimes. Le parcours devient exigeant : je grimpe vers un sommet forestier, redescend pour franchir un ru qui chantonne dans un étroit vallon pour remonter aussitôt : à ma droite se dresse un curieux cumulus boisé tel un brontosauve chevelu. Une autre « roue libre » me projette vers le val de Lametz environné de gouffres et de sources bouillonnantes. Son église date du XII<sup>ème</sup> siècle et son château du XVII<sup>ème</sup>. La sortie est rude magnifiée par le pinceau lumineux d'un soleil qui émerge de ses draperies.

J'entre sous un tunnel forestier, longe un champ de maïs replonge et remonte. Ce parcours toboggan est cassant mais il offre des panoramas compensateurs. Tourteron se love également dans un val : c'est un village qui possède une belle halle où se tient un marché fruitier. La pomme est ici à l'honneur. D'ailleurs à l'issue d'une énième grimpe je longe d'immenses vergers : une véritable forêt de pommiers ! Sur le plateau j'accède au hameau nommé Bérézina, sans aucune conséquence néfaste. Après la traversée d'Ecordal, dans la vallée de la Foivre affluent de l'Aisne, J'oblique vers le nord sur un parcours moins mouvementé fidèle à cette vallée. Au lieu dit Beau-Fontaine, un saule larmoie au dessus d'un plan d'eau. Du côté de Petit-Ban, la chasse se déchaîne : ça canarde dru ! La route se fait menue au dessus d'un val délicieux qui évoque celui émouvant de Rimbaud (sans « dormeur » heureusement !). Au Chesnois, je quitte ma polaire alors que sur la vaste place tinte 10 h. L'absence de tracasserie due au vent ou à la circulation quasi inexistante, les doux vallonnements, la quiétude d'une osmose avec la nature, m'installent dans une douce euphorie.



*La mairie de Signy-l'Abbaye, BPF 08, Province de Champagne © J-L. Rougier*

L'hôtel de ville monumental de Saulces-Monclin est vêtu de pierre rouge et son église est fortifiée. Je traverse la N51 et passe sous l'autoroute. Une longue ligne droite se faufile entre champs labourés et monceaux de betteraves du côté de Macheromenil petit village qu'évite ma route.

A Novion-Porcien je bifurque sur une route plus fréquentée. La plaine est céréalière, peuplée de fermes cossues et le relief redevient plus incisif. Un long faux plat me mène dans la forêt de Signy que je traverse pour entrer dans la Thiérache. Signy-l'Abbaye qui se trouve dans la vallée est le but de mon sixième et dernier pointage. Je m'exécute dans une librairie ; quant à l'abbaye, elle a été détruite il y a bien longtemps ce qui rend ma recherche vaine dans un village qui ne manque pas de charme.

La remontée qui suit est éprouvante et annonce un final musclé. A Dommery, certaines maisons sont inhabitées, mais l'église fortifiée a belle allure sur un tertre gazonné. Je longe un étang dont les rives sont aménagées. Un nouveau creux est suivi bien sûr d'une « bosse » où se niche le lieu-dit la « Plate-Pierre » suivi de Fort-Mahon et sa grande ferme.



*Launois-sur-Vence, l'église St-Etienne © H. Dunan.*

Sur le plateau les veaux et vaches affluent semblent admiratifs de mon coup de pédale...A Launois-sur-Vence, il est plus de midi ; j'achète une quiche et des sablés dans ce village peu animé. Pour me restaurer je m'installe sur un banc de pierre, près d'un ancien relais de poste du XVIIème. Mieux valait reprendre un peu de force car ce final s'avèrera riche en difficultés. Très vite je me paye un véritable « mur » dans la traversée d'un quartier de Jandun, suivi d'une grimpée à 6% et plus loin d'un tout droit à 9%. Un faux plat pénètre dans une superbe forêt où un nouveau tronçon à 9% me permet de franchir le sommet du jour (290m). Au lieu dit Barbe-en-Croc (je vérifie que ma barbe est édentée !) les villas apparaissent. La ville approche et la vallée se devine. Une première descente sympathique me mène à Warnecourt, beau village situé dans un cadre pittoresque séparé de Mézières par une colline ce qui induira une dernière épreuve.

Charleville se profile, du moins sa banlieue qui n'a plus de secret pour moi. Dans mon challenge devenu quasiment alphabétique j'ai parcouru mon dernier département débutant par la lettre A. Comme toujours j'ai eu des instants de bonheur, d'autres plus délicats causés en particulier par les cachotteries du soleil le premier jour, le vent contrariant le deuxième et des dénivelés qui obligent à un fractionné épuisant. Dans l'Aisne, j'avais oublié une roue avant de mon vélo ; cette fois, ce sont mes chaussures cyclos qui sont restées à Charleville !

Jean-Louis VILLENEUVE - Cyclos Nerbis-Chalosse.

## 10 BPF EN CREUSE, HAUTE-VIENNE ET DORDOGNE

Et revoilà septembre, le mois que je préfère pour aller glaner des nouveaux BPF sur les routes de France. C'est le temps des vendanges, pas encore automnal mais déjà moins estival, un temps de rentrée des classes et pour moi une reprise appliquée sur des chemins écartés parfois, et qui guident mes roues vers des lieux que je n'aurais sans doute jamais visités sans cette offre ludique, parmi toutes les activités et brevets en tous genres que nous propose notre Fédération.

Comme je l'ai parfois écrit au fil de mes comptes-rendus, les morceaux du puzzle que constituent les départements français sont de plus en plus difficiles à conquérir, car de plus en plus éloignés de mon Hérault natal. Et comme tout puzzle, on cherche d'abord à assembler des éléments accolés. Ainsi en vont mes BPF. Je cherche à compléter des départements ou des provinces déjà entamés. C'est comme cela qu'en ce vendredi matin, nous mettons le cap sur le département de la Creuse, déjà riche de trois tampons que je prolongerai par la visite de la Haute-Vienne, afin d'annexer la province du Limousin, pour finir en Dordogne où seul le site de Brantôme fait défaut sur ma carte de route.

Une nouvelle phase de ma quête BPF démarre, par l'A75 jusque et au-delà de Clermont-Ferrand. Ce n'est qu'à 15h passées que je peux enfin entrer dans le vif du sujet, peu avant Bénévent-l'Abbaye. Une courte mise en jambe pour atteindre, sur mon destrier, ce premier contrôle. Le village ne s'offre pas, il se gagne à la force du mollet, au terme d'une légère montée, après s'être préalablement exposé au regard. Village de Creuse, un après-midi de septembre. Est-ce une évidence de dire que le silence préside à mon arrivée? En fait, non, des cris d'enfants en récréation me rappellent que la rentrée des classes a bien eu lieu. L'instituteur retraité oscille entre deux sentiments, celui d'une vie oh combien active auprès de jeunes pousses débordant de vie et celui du calme serein d'un esprit tourné vers la découverte et l'envie de jouir pleinement de la vie à sa guise. L'église, en réfection, nous impose ses échafaudages pour le déplaisir de mon appareil photo. Hormis l'école, signe de vie s'il en est, le village semble en léthargie. Est-il vieillissant ? Je pourrais le croire, avec un raccourci un peu cynique, en constatant que le seul endroit ouvert pour valider mon BPF est la pharmacie.



*L'église de Bénévent-l'Abbaye, BPF 23, Province de la Marche © R. Baldellon.*

Ce quatrième cachet creusois obtenu, je repars vers le cinquième, à Anzême précisément. Retour sur la route qui, tout à l'heure, m'a conduit jusque là. Après St-Vaury, je retrouve une route plus conforme à l'idée qu'on peut se faire de la Creuse, de celles qui laissent vagabonder l'esprit dans une ruralité calme où le stress se dissout imperceptiblement. À certains croisements, deux lettres TL me rappellent que dernièrement s'est déroulé le Tour du Limousin. Je roule sur les mêmes routes que les coureurs cyclistes professionnels et je me dis que la même passion nous habite... à des âges différents. Le vélo nous rapproche et tout se mêle, la jeunesse, la vitesse, le contemplatif, le forçat du bitume et le dévoreur de paysages. Je franchis la ligne comptant pour le Grand Prix de la Montagne. C'est une indication intéressante : à moi la descente sur près de 4 km, en roue libre. Bientôt une côte, puis un hameau, encore une ferme à rafraîchir comme on lit dans les agences immobilières et déjà Anzême. Inutile de chercher un commerce pour le tampon. Il y a bien un bureau de poste, mais fermé. Le point de ralliement c'est souvent l'église, parce qu'un clocher est visible de loin et généralement c'est là le cœur du village avec, jamais bien loin, la mairie et l'école quand elle existe encore.

*L'arbre séculaire d'Anzême, BPF 23, Province de la Marche © R. Baldellon.*





Bien vu! Tout y est, l'église, fermée tout d'abord. À travers une petite fenêtre grillagée pratiquée dans la porte, je scrute l'intérieur, sombre, suintant le vieux et l'humidité. Des siècles d'existence assurément. Tout comme l'arbre sur lequel j'ai appuyé mon vélo. Adossée à l'église se trouve la mairie et, le vendredi après-midi, la secrétaire de mairie est... là. Et monsieur le maire aussi! C'est mon jour de chance et l'occasion de converser, de rencontrer des gens sympathiques à qui j'explique le but de ce brevet. Ils sont heureux de savoir que seuls six sites sont choisis par département, et qu'ainsi, Anzême jouit d'une rare considération départementale. Sur le côté nord, un muret ferme la place de la mairie. Je m'y avance. Juste au-dessous, la route fait un lacet puis passe sur un pont enjambant la Creuse qui a creusé en cet endroit des gorges étroites. C'est par là que je me retire en quittant le village. De part et d'autre du pont, la rivière coule une eau sombre où un pêcheur à la mouche traque la truite. Mais après le pont, comme souvent, la route remonte, traversant un bois.



*La Creuse à Anzême © J-L. Rougier.*

Tiens, je retrouve mes deux lettres TL et une indication: 3 km. J'ai tout compris, question d'habitude ! Dans 3 km sera jugé le classement pour le Grand Prix de la Montagne. Je n'ai plus qu'à doser mon effort, sûr déjà de passer en tête, faute de concurrence. Montée agréable avec quelques jolis points de vue. Comme prévu, à Champsanglard je franchis la ligne en première position sans avoir eu à forcer mon talent, mais quand même, ça montait. Je n'étais pas trop épuisé, les

vaches peuvent en témoigner, ce sont les seules qui m'aient vu. Ici pouvait s'arrêter cette première demi-étape, 3h de vélo et 50 km parcourus pour 2 BPF visités.

Pour ce deuxième jour, j'ai prévu une étape de 120 km pour en finir avec la Creuse et attaquer la Haute-Vienne. Le départ n'est pas matinal vu que le petit déjeuner n'est servi qu'à 8h 30. Hier soir au restaurant nous avons retrouvé, comme en Périgord, la langue anglaise qui s'échangeait entre la serveuse et des tables de couples de retraités épanouis. Le plaisir culinaire et les verres sans cesse remplis (et vidés) se lisaient sur leur face réjouie. Ceux-là n'ont pas dû voter le brexit.

C'est à Crozant que débute véritablement la journée. Je découvre le village depuis le pont sur la Creuse. Il faut y monter par une route qui se glisse sous les arbres, dévoilant au gré des virages les ruines d'un château féodal.

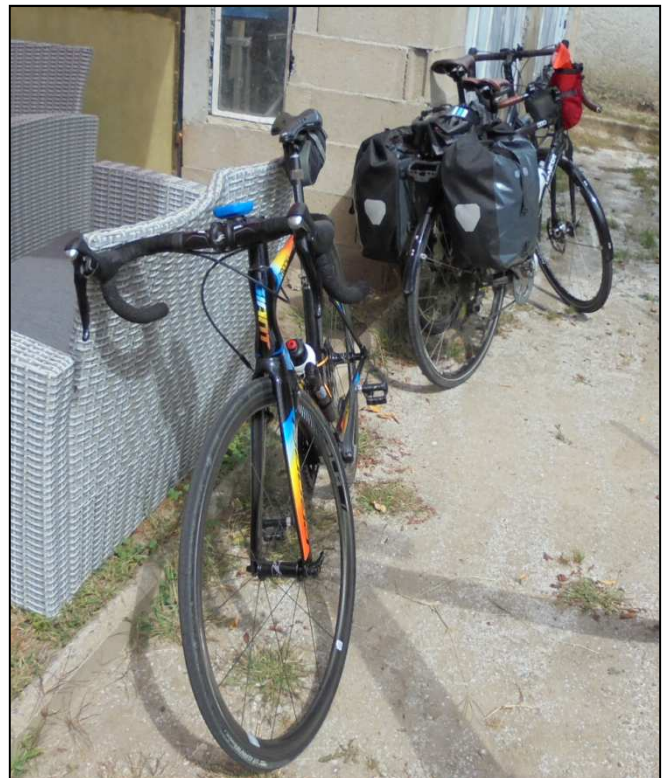


*Les ruines du château de Crozant © J-L. Rougier.*

La recherche du tampon encore une fois s'apparente à un jeu de piste. Je rebondis de la boulangerie à une épicerie pour finalement pousser la porte de la mairie ouverte le samedi matin. Ce bourg perché sur son promontoire a vraiment du caractère avec deux centres d'intérêt : la tour et les ruines du château féodal, juchés sur un éperon rocheux, puis le village lui-même avec quelques belles maisons anciennes. De plus son histoire et son passé plaident pour sa renommée.

Georges Sand, en compagnie de Chopin, visita le site. Il est vrai que la bonne dame de Nohant venait en voisine depuis l'Indre. Et puis, dans les années 1830, le site, sauvage et majestueux, a su séduire de nombreux peintres si bien qu'aujourd'hui on cite l'école de Crozant comme on parle de l'école de Barbizon et cette portion de vallée est devenue la vallée des peintres.

Il est 10h 30 et j'en ai fini avec la Creuse, l'ancienne province de la Marche ne m'est plus étrangère. Et maintenant le Limousin, direction Le Dorat au nord de la Haute-Vienne. Une soixantaine de kilomètres m'a dit Monsieur le Maire. Paysages de champs, routes peu passagères, troupeaux de vaches, quelques fermes éparses, voilà le cadre dans lequel j'évolue. Malgré l'heure, je pousse ainsi jusqu'à Le Dorat pour espérer trouver un endroit pour se restaurer. Résultat, un petit restaurant ouvert (était-ce le seul?) dans une commune somnolente. Petit repas tout simple à l'arrière d'un jardin clos où nous sommes bientôt rejoints par trois cyclos...anglais. Ils rangent leurs montures dans le jardin, à côté de mon vélo qui a l'air d'un pur sang côtoyant des percherons harnachés de sacoches. Ils viennent de démarrer, à Azay-le-Ferron, un voyage qui les mènera à Biarritz. Différence dans la façon de voyager, mais le même esprit nous rassemble.



*Nos montures au restaurant du Dorat ©  
R. Baldellon.*

Mon prochain objectif n'est qu'à un vingtaine de kilomètres, Châteauponsac. Rien de très particulier à se mettre sous la dent, l'ordinaire en somme. Un itinéraire quasi rectiligne avec un seul village traversé, Droux, et les kilomètres qui défilent jusqu'à l'entrée de Châteauponsac.

Je ne m'attarde pas à Châteauponsac que je délaisse par une descente au bas de laquelle je marque une pause. Le village m'apparaît sous un angle différent, vu par le dessous, mais c'est surtout un joli pont de pierre qui motive cet arrêt. Photo bien sûr avant de reprendre la route en montée de l'autre côté du pont.



*Le vieux pont sur la Gartempe © R. Baldellon.*

*L'église Ste-Thyrse © G. Gourmelen.*



Si j'ai tracé mon chemin pour joindre Cieux, le prochain BPF, je m'en écarte maintenant pour effectuer un crochet qui va me rallonger. Le lac de St-Pardoux n'est qu'à une dizaine de kilomètres et je l'inclus dans ce BPF.

Ce lac artificiel, dans un cadre verdoyant, est une invite au farniente, à la pêche, à la baignade estivale, aux pique-niques familiaux. Il s'étale sur 330 hectares et me rappelle, hormis les collines environnantes et sa superficie moindre, celui du Salagou près de chez nous dans l'Hérault. Ils se situent sur des terrains riches en uranium et ont à peu près le même âge, nés dans les années 70, à l'époque d'un début de tourisme lacustre. Ils avaient alors un encombrant voisin, la Cogéma.

Lac et Cogéma étaient-ils liés? Aujourd'hui, seul le tourisme demeure et le cyclotouriste, entre deux BPF du Limousin, peut en faire le tour sur une magnifique piste cyclable. Ce dont je ne me prive pas évidemment, dans un cadre tellement agréable.



*Le lac de St-Pardoux en Haute-Vienne © R. Boissier.*

L'après-midi est maintenant bien avancé et j'ai encore du chemin à parcourir pour gagner Cieux, terme de cette étape et troisième BPF de la Haute-Vienne. Finie la route du lac, place à nouveau à des vallonnements, des cultures, quelques villages traversés. Je croise la nationale qui de Bellac mène à Limoges où j'ai retenu l'hôtel pour ce soir. Après Chamboret, je profite de cette heure où le soleil décline, laissant poindre un début de fraîcheur. C'est le calme d'une fin d'après-midi, quand se mêlent la satisfaction du parcours accompli, l'impression d'avoir enroulé dans sa tête un film dont quelques images ressortiront plus tard, le soir sous la lampe, pour coucher sur le papier des souvenirs d'un jour. Est-ce pour cela qu'il me semble que la dernière heure s'apprécie plus, comme pour faire durer le plaisir ? Et du plaisir j'en ai pris dans une dernière côte, en forêt, parce que je savais que c'était la dernière. Il est des côtes où l'on côtoie l'enfer, ce soir là, la mienne m'a permis de monter à Cieux. Et c'est dans un hôtel-restaurant que je reçois un nouveau cachet sur mon carton, moyennant une bonne bière que je savoure en terrasse. Avant de remiser le vélo, je descends jusqu'à l'étang de Cieux où la sérénité plane sur les eaux, comme une évidence pour un village qui porte un tel nom.



*L'étang de Cieux, BPF 87, Province du Limousin © R. Baldellon.*

Dimanche matin, troisième jour de ce petit périple. Au menu du jour une étape de 110 km de la Haute-Vienne à la Dordogne pour quatre nouveaux BPF. C'est dans la fraîcheur matinale de St-Léonard-de Noblat que je démarre. Comment ne pas avoir une pensée pour l'enfant du pays, Raymond Poulidor ? Ma première interrogation est pour le lieu où il vivait dans ces premières années de cycliste. Si c'est en ville, je comprends qu'il ait acquis très jeune et la force et le punch

qui le caractérisaient, car il faut y accéder au bourg, lorsqu'on se trouve au bord de la Vienne et que le clocher de la collégiale se dessine dans le ciel, au bout d'une montée de deux kilomètres.



*La collégiale de St-Léonard-de-Noblat, BPF 87 © R.Baldellon.*

Après la visite de la vieille ville aux maisons anciennes et de l'édifice, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est par le sud que je quitte la ville. Le petit froid matinal m'incite à revêtir mon coupe vent, mais je dois bien vite me rendre à l'évidence, ces routes limousines n'ont rien d'une promenade paisible en terrain plat. D'entrée la couleur est annoncée. Sitôt redescendu au bord de la Vienne, le route repart vers des vallonnements où des fermes sont implantées, exposant au soleil une manière de prospérité paisible, à travers ces troupeaux de vaches ruminant inlassablement, sans souci du repos dominical, ayant juste un œil tolérant sur un cyclotouriste qui les prend en photo. Sait-on jamais, le salon de l'agriculture et la célébrité ont fait des émules au sein de la race bovine, alors va pour une photo, mais je ne m'arrête pas de brouter..

Le coupe vent rejoint rapidement une poche de mon maillot. Je transpire un peu mais éprouve surtout ce bien être de sentir mon corps travailler tout en douceur, sur un terrain qui s'offre d'abord à la vue, alimentant ainsi un état d'esprit foncièrement positif. Le plaisir est là, sur des routes inconnues, belles, retorses aussi, variant des passages en sous-bois, des descentes timides, des relances musclées, des villas pimpantes encore plus évocatrices d'un dimanche matin ensoleillé. La montre suit son chemin, la trotteuse trottine et mes jambes moulinent, sans jamais s'agacer de ce relief délicat. Comme dans un reportage du journal télévisé de TF1, le clocher du village sonne 11h quand j'entre dans

St-Hilaire-de-Bonneval. Je m'étais arrêté auparavant pour le fixer dans mon appareil photo, détaché dans le ciel, imposant de quiétude, au terme d'une côte plaisante.

Au-delà de St-Hilaire-Bonneval, je croise un axe de communication, autoroute et chemin de fer, rivière aussi, la route descendant d'un côté pour remonter de l'autre et retrouver, sur une quinzaine de kilomètres, ce relief irrégulier, jamais plat. En fait, un panneau m'apprend que je suis la route Richard Cœur de Lion. Et ce jusqu'à Nexon, but de mon deuxième BPF de la journée. Nexon est atteint sur le coup de midi. Il fait beau par une température idéale. Le bourg semble assez grand pour trouver de quoi nous restaurer, donc l'heure est à la tranquillité sous un ciel sans nuage. Je m'attarde au château qui abrite l'hôtel de ville. À l'arrière du bâtiment, se trouve un vaste terrain au fond duquel un chapiteau est dressé. C'est ici que se trouve le pôle national du cirque.



*Château de Nexon, BPF 87, Province du Limousin © R. Baldellon.*

À la sortie du village, nous trouvons notre restaurant où le menu dominical rassemble quelques clients d'un âge affirmé. Nous sommes les jeunes, atypiques, surtout moi avec ma tenue vestimentaire, ce qui, au-delà de quelques regards envieux, nous ouvre la porte d'une conversation avec nos voisins de table. La morale, ou le conseil qui m'est suggéré par un couple d'octogénaires respectables, je le sais déjà, mais j'ai plaisir à le réentendre malgré tout: « vous avez raison, profitez-en, il faut faire les choses tant qu'on peut, le temps passe si vite », tout cela émanant d'un monsieur dont la dignité naturelle inspire le respect. J'ai appris très tôt à écouter les anciens, à un âge où on veut s'émanciper par sa propre expérience.

Je sors de ce restaurant avec la conviction renforcée de profiter et de vivre pleinement tout ce qui se présente sous mes roues, sur les routes de France. Et la route immédiate s'appelle toujours la route Richard Cœur de Lion, je vais la suivre jusqu'à son terme, Châlus où périt le roi d'Angleterre.

Sur cette route, je m'arrête un instant au village nommé Les Cars. Il est situé en plein pays des Feuillardiers où la forêt est principalement constituée de châtaigniers. Mais ce qui m'arrête, ce sont les ruines imposantes d'un château qui nous parlent d'un passé agité, à cheval sur le Moyen-âge et le début de la Renaissance. Les ruines et les guerres sont souvent intimement liées, de même les guerres et les religions. Ce fut le cas ici, les guerres de religion ayant causé ces destructions. Désunion et union se succèdent, l'inverse aussi, la preuve par cette assemblée de gens que nous voyons, en partance vers un chez eux, un lendemain de noces certainement, où chacun se sépare après un dernier repas allégé et une fatigue d'après fête.



*Les Cars, ruines du château © R. Baldellon.*

Pas de lendemain de noces pour moi, la route continue, René et Richard Cœur de Lion, pédalant, chevauchant de concert vers Châlus, un terme fatal pour l'un, foudroyé par un arbalétrier, mais temporaire pour l'autre, car c'est à Châlus que j'en termine avec le département de la Haute-Vienne et la province du Limousin. La tour d'où fut tiré le carreau d'arbalète qui blessa mortellement le roi Richard se dresse sur la hauteur de Châlus, visible de loin, mais seulement accessible après un droit d'entrée. À cette visite, je préfère une halte à la maison du châtaignier où une poignée de bénévoles fait vivre un petit musée.





*La maison du châtaignier, à Chalus, BPF 87 © M.Cano.*

Dimanche, 16h 30, Châlus et la Haute-Vienne pour un dernier signe de la main avant de tourner mon regard vers cette Dordogne que je savoure par petites doses successives. Je l'ai parcourue sous le soleil printanier puis à l'automne mais Brantôme restait à cueillir. Je n'avais pas réussi à l'inclure dans mes précédentes virées ou alors c'est par simple souci de faire durer le plaisir que je la gardais sous le coude. Et c'est un peu comme un moment fort pour mettre fin à cette nouvelle escapade que j'avais conçu mon itinéraire. En tous les cas, je roule maintenant avec la satisfaction et le plaisir de l'objectif atteint, trois jours sur des routes où le Massif Central ne fut jamais bien loin, des routes vallonnées, champêtres, calmes, qui ne se livrent qu'à la force du jarret. Et là, tandis que je progresse vers le sud, je sens bien que le relief s'estompe jusqu'à disparaître, le rythme de croisière s'accroissant avec le vent pour complice. Des forêts traversées, maintenant une rivière, le Trincou, que j'accompagne vers sa rencontre avec la Côte puis la Dronne, des châteaux signalés, des grottes aussi, tout cela défile dans mon avance vers la petite Venise du Périgord. Finalement, 115 km au compteur lorsque j'entre dans Brantôme.

Au beau milieu d'un site bucolique, Brantôme se niche à l'ombre d'une falaise, bâtie autour de son abbaye, enlacée par le cours d'eau, donnant à l'ensemble l'impression d'un îlot de pierre au cœur d'un paysage verdoyant. Après la douche, la petite promenade apéritive nous réjouit le cœur et les yeux. Qu'il est doux de déambuler au terme d'une journée bien remplie, avec du temps devant

soi et l'assurance de vivre une soirée privilégiée, parce que la découverte est là, étonnante, unique, belle et pleine d'un charme apaisant.



*Brantôme, BPF 24, Province de Guyenne © R.Baldellon.*

Et ce qui rend ce moment plus fort, c'est bien l'idée de renverser les habitudes, parce qu'on s'est engagé dans une aventure où 534 sites en France attendent notre visite et qu'on est capable de se motiver pour partir parcourir par petites bribes cette aventure qui, une fois commencée, devient un but pour agrandir notre vie et faire du vélo une thérapie oh combien bénéfique.

René BALDELLON – CC Vias.



## CHASSE AUX BPF DANS LE SUD-OUEST.

Avec mon camarade de jeu, celui qui pourrait être mon père, celui qui m'a mis le pied à l'étrier des BPF, nous nous rendons par le train à Libourne.

**Jeudi 11 juillet 2019 - 1<sup>er</sup> étape - Libourne - Proissans (170km).**

Vers 7h, après une nuit agitée, nous prenons la direction de notre 1<sup>er</sup> BPF, St-Emilion (33). Comme convenu par téléphone, nous ferons la rencontre de Didier qui nous amène ensuite par des petites routes bien sympa au château de Monbazillac (24) deuxième site BPF du jour. Après un arrêt pour découvrir ce beau château, nous reprenons la route direction Bergerac où Didier nous invite chez lui pour déjeuner après avoir salué au passage Cyrano en centre ville. Nous voilà reparti direction des Eyzies-de-Tayac (24) troisième BPF. C'est là que Didier décide de nous quitter pour rentrer chez lui. La fin de journée nous amène tranquillement à Proissans pour un repos bien mérité.



*Château de Monbazillac © F. Mouézy.*

**Vendredi 12 juillet 2019 - 2ème étape - Proissans - Conques (197km).**

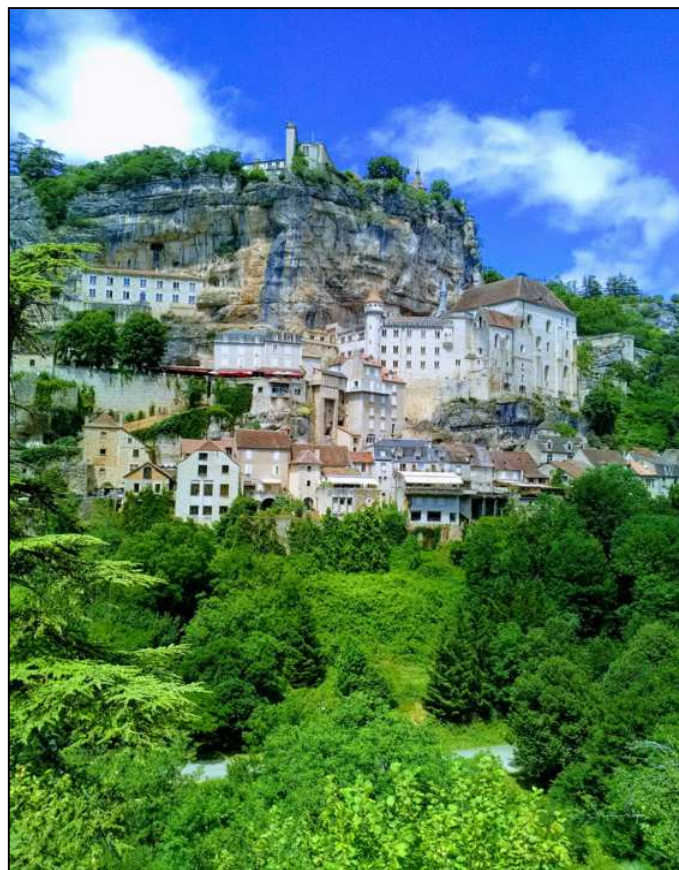
Nous partons de bonne heure, une grosse journée nous attend. Nous traversons Sarlat-la-Caneda, puis par une bonne rampe, nous voici à Domme charmant village et 1er BPF du jour. Après 60km nous voilà arrivés à Martel, la cité aux sept tours, et second BPF, où nous décidons de manger. Direction ensuite le gouffre de Padirac, troisième BPF, un peu déçus car nous ne voyons pas grand-chose.



*La porte des tours à Domme, BPF 24.*

*Rocamadour, BPF 46.*

© F. Mouézy



Cap ensuite jusqu'à Rocamadour très beau village, et 4<sup>ème</sup> BPF. 50km plus loin sous une chaleur accablante, nous voici à Figeac, 5<sup>ème</sup> BPF, avec une bonne frayeur due à une chute presque à l'arrêt. La roue arrière du vélo de Denis se retrouve voilée, pas de chance nous devons trouver un marchand de cycle pour nous dépanner. Ce sera chose faite, merci vraiment à lui. Plus de peur que de mal. Nous reprenons alors la direction de Conques, 6<sup>ème</sup> BPF, pour rejoindre notre hôtel du soir, très joli village sur la route de St-Jacques de Compostelle.

*Conques, BPF 12, Province de Guyenne.*

© J-L. Rougier.



### Samedi 13 juillet 2019 – 3ème étape - Conques – La Cavalerie - (180 km)

Encore une grosse journée qui nous attend sous un soleil généreux. Dès la sortie de Conques, la route s'élève, direction Bozouls et son trou, 1<sup>er</sup> site BPF du jour, puis Séverac-le-Château où nous décidons de manger, car le reste du parcours est costaud. Nous montons le col du Dolan (995m) puis une descente magnifique avec une vue superbe sur la vallée du Tarn.



*Bozouls, BPF 12 © G. Beautru.*



*Les Vignes, BPF 48 © G. Gourmelen.*

Nous pointons ensuite aux Vignes, 2<sup>ème</sup> BPF, petite pause, puis direction Le Maubert, 3<sup>ème</sup> BPF, pour un arrêt bien mérité. La suite nous amène à Millau et son viaduc, puis direction La Cavalerie par une montée très exigeante sous la chaleur. Une étape magnifique qui restera marquée dans ma mémoire.

### Dimanche 14 juillet 2019 - 4ème étape - La Cavalerie - Albi - (195 km).

Une journée caniculaire nous attend, départ de bonne heure. Cheminement sur le plateau du Larzac avec ses moutons, pas une voiture, juste nous deux, nos deux vélos chargés de nos sacoches. Belle descente direction Roquefort, 1<sup>er</sup> BPF de l'étape, et son fameux fromage. Nous sommes le 14 juillet, rien d'ouvert, pas âme qui vive ! Notre dernière chance un panneau indiquant une entreprise de maçonnerie. Nous sonnons à la maison. Derrière la porte une petite mamie qui va se démener pour nous trouver un tampon qui n'a pas servi depuis plus de 20 ans, inoubliable moment de partage.

Nous voilà repartis direction la vallée du Tarn et le pointage de Melvieux, 2<sup>ème</sup> BPF, un petit café puis nous repartons. Denis étant fatigué, décide de ne pas aller à Lacaune lieu de notre pointage suivant, je décide de m'y rendre seul. Après un gros col de 12 km et une belle descente je me retrouve seul à Lacaune, 3<sup>ème</sup> BPF. Je pointe puis je repars aussitôt. Erreur j'oublie de remplir mes bidons presque vides, je souffre pour la première fois du parcours, il n'y a rien ici : la France profonde ! Heureusement mon sauveur Bob m'attend quelques km plus loin à côté d'une fontaine bienvenue. Après les présentations on repart en direction d'Ambialet, 4<sup>ème</sup> BPF du jour, pour y retrouver mon compagnon de voyage qui m'attend



*Ambialet, BPF 81 © J-L. Rougier.*

*La fontaine des pisseurs, à Ambialet,  
BPF 81 © G.Gourmelen.*



patiemment, puis direction Albi avec Bob qui nous fera une visite inoubliable de sa très belle ville.

**Lundi 15 juillet 2019 – 5<sup>ème</sup> Etape - Albi - Cahors – (188 kms)**

Le tour de France arrive à Albi ce jour, toutes les routes sont barrées, pas simple de sortir de cette très belle ville. Dès la sortie une belle bosse nous rappelle à l'ordre, avant de prendre la direction de Cordes-sur-Ciel, 1<sup>er</sup> BPF, où nous décidons de nous séparer. Comme Denis ne veut pas aller à Pampelonne, 2<sup>ème</sup> BPF, je m'y rends seul. Il ne manquera aucun paysage, ce BPF est une vraie déception, rien à voir, enfin moi je n'y ai rien vu.



*Cordes, BPF 81 © J.Martin.*



*Najac, BPF 12 © G.Gourmelen.*

Je repars rapidement. Bientôt Najac, 3<sup>ème</sup> BPF, et son très impressionnant château, puis direction St-Antonin-Noble-Val, 4<sup>ème</sup> BPF, où Denis m'attend comme convenu. Très beau village, après quelques kilomètres en montant nous nous retrouvons à Caylus, 5<sup>ème</sup> BPF, pour un arrêt bien mérité. Direction ensuite la vallée du Lot, avec St-Cirq-Lapopie, 6<sup>ème</sup> BPF, qui restera pour moi le plus beau pointage de notre voyage. Après une belle montée nous sommes récompensés par une vue inoubliable.

Nous redescendons ensuite dans la vallée du Lot que nous longeons jusqu'à Cahors pour y passer la soirée.



*St-Antonin-Noble-Val, BPF 82... ...St-Cirq-Lapopie, BPF 46 © J-L. Rougier.*

**Mardi 16 juillet 2019 – 6<sup>ème</sup> Etape - Cahors – Marmande – (198 km).**

L'étape du jour est longue mais moins difficile au niveau du dénivelé que les jours derniers. Premier pointage du jour Luzech, un petit café, puis direction Penne d'Agenais, 2<sup>ème</sup> BPF du jour, pointage qui se mérite au prix d'une montée assez difficile.

*Luzech, BPF 46*

*© J-L. Rougier.*



Monpazier, 3<sup>ème</sup> BPF, puis Villeréal, 4<sup>ème</sup> BPF, nous rappellent que nous sommes dans le Sud-Ouest, avec ses places fortes et ses villages Bastides. Nouvelle rencontre avec Michel, qui est venu vers nous et après les salutations de rigueur, nous voilà direction Duras, 5<sup>ème</sup> BPF, et son impressionnant château, puis Marmande où nous passons la nuit.



*Penne-d'Agenais, BPF 47.*



*Les couverts de Villeréal, BPF 47.*



*Le château de Duras, BPF 47.*



*La bastide de Monpazier, BPF 24.*

© J-L Rougier.



**Mercredi 17 juillet 2019 – 7<sup>ème</sup> et dernière Etape - Marmande – Libourne – (120 km).**

Déjà le dernier jour, le temps passe vite et toujours avec un super soleil, direction Bazas, 1<sup>er</sup> BPF du jour, et sa superbe basilique puis avec les conseils de Michel nous prenons la piste cyclable de très bonne qualité jusqu'à Langon.



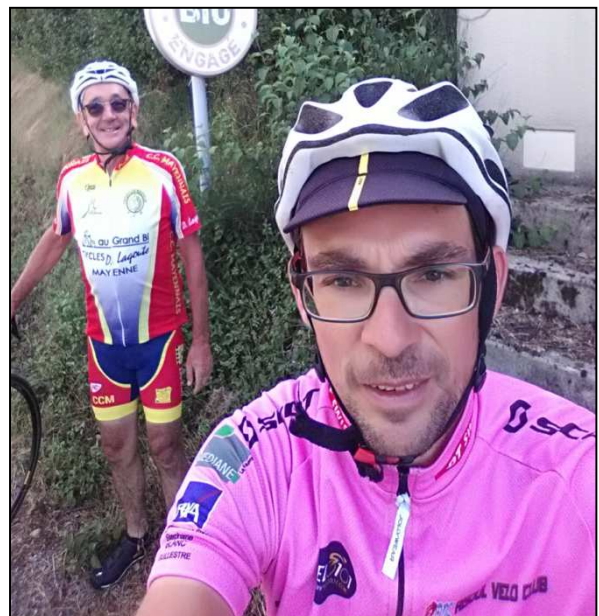
*La cathédrale de Bazas, BPF 33, Province de Guyenne © J-L. Rougier.*

Puis direction Cadillac, 2<sup>ème</sup> BPF, par les vignes, très belle route dans les coteaux. Nous voilà déjà de retour à Libourne où nous attend notre train pour rentrer en Mayenne.

Un voyage itinérant qui restera inoubliable pour moi 1 250 km effectués sous un soleil et une météo exceptionnels, 29 sites BPF de plus, grâce à ce voyage.

François MOUEZY & Denis REHEL,

Cyclo Club Mayennais



## 2 BPF DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**La quête de ces deux derniers BPF, comptant pour le département des Alpes-de-Haute-Provence et terminant une nouvelle province, la Provence, ressemble pour moi à celle d'août 2018. C'était au retour des vacances à Grand-Bornand. Cette année encore, nous combinons un itinéraire hors des grands axes surchargés, en parcourant les Alpes, du nord au sud, pour cueillir ces deux BPF, tout au bas du massif alpin.**

L'approche est mieux gérée que les fois précédentes. La confiance reste relative envers le GPS qui nous a déjà envoyés sous le tunnel de Fréjus pour rejoindre Briançon, via l'Italie. Alors on fait sans lui, en enchaînant les cols du Télégraphe, du Galibier, la descente du Lautaret, un pique-nique aux abords de Briançon, puis le col de Vars avant de nous retrouver dans la vallée de l'Ubaye, pratiquement à pied d'œuvre, du côté de Barcelonnette. Cette année, notre hébergement ne sera pas au Sauze, mais à Chabanon, petite station des Alpes de Haute-Provence.

### LE COL DE LA CAYOLLE

Toute cette approche mieux calculée me permet de profiter de la fin d'après-midi pour emprunter le col de la Cayolle. Le changement de tenue s'effectue sur une petite route, non loin de Sauze, au bord d'un ruisseau dont le frémissement sur les cailloux restitue déjà un peu de fraîcheur dans une atmosphère étouffante. Et c'est parti, bis répétita, sur une portion de route déjà empruntée deux ans auparavant, jusqu'à la patte d'oie où deux options s'offrent à moi, à droite le col d'Allos, c'est déjà fait, à gauche le col de la Cayolle, 27 km, l'objectif du jour.

Dire que les quelques kilomètres précédents m'ont servi d'échauffement serait un contresens car au contraire, l'impression de canicule semble atténuée par le petit déplacement d'air dû à la vitesse du vélo. Maintenant, il s'agit de dérouler sur 27 km et de savourer au mieux ces retrouvailles 2020 avec les BPF. Cette année Covid très particulière m'a privé d'un printemps à la poursuite des coups de tampon. Un confinement de huit semaines et une remise en route très encadrée avec beaucoup de précautions ne m'ont pas permis de partir sur les routes de France à la découverte de nos anciennes provinces et de lieux parfois très connus et d'autres souvent ignorés, mais dont le charme et l'intérêt se dévoilent aux cyclotouristes qui ont compris, comme Reggiani, que Venise n'est pas en Italie, c'est n'importe où, mais ce n'est pas n'importe quand, c'est l'endroit où tu es heureux.

Dès l'attaque, je sens ce col et je lui trouve une certaine confidentialité, hors des grandes migrations. Ici c'est la nature qui impose sa loi et l'homme s'y conforme, après l'avoir domptée, en suivant au plus près le torrent de Bachelard qui roule ses pierres détachées des parois, à travers un défilé où la route, taillée dans le roc par l'armée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, se coule aventureusement. Par endroits, des espaces plus ouverts sont pris d'assaut par des familles, des vacanciers qui profitent de petites plages où l'eau froide fait oublier un

thermomètre qui oscille autour du 35°C. La pente est régulière, n'excédant jamais plus de 5%, l'idéal pour progresser en rythme, tout en se pénétrant de l'impression de fraîcheur et de la vue sur le torrent en contrebas. Comme souvent, en ces instants, j'éprouve ce sentiment de liberté royale dont je n'épuise pas la griserie. Je suis maintenant un élément de la nature, à la fois intrus et partie prenante, je m'y glisse et m'y confonds, partageant le mérite et la peine toute relative à la conquérir sans autre artifice que ma seule force musculaire. À cet instant, je mesure combien on se fourvoie à s'imprégner d'un lieu derrière l'écran d'un pare-brise. À bicyclette, l'osmose est parfaite et le contact sans filtre nous fait ressentir jusqu'aux vibrations d'un passé qui s'offre dans son dénuement originel. L'homme a façonné et son action s'est déliée dans le grand mécanisme imperceptible et perpétuel de la durée. À ce stade, on ne peut que ressentir notre état éphémère et transitoire à l'échelle de l'œuvre du temps.



*Au départ du col, route étroite entre torrent et rochers © R. Baldellon.*

Alors, merci aux bâtisseurs qui creusèrent ces passages. Bien sûr la finalité de ces projets n'avait rien de très pacifique, mais au final, et comme souvent, c'est le civil qui profite de ces avancées belliqueuses.

Jusqu'à Bayasse, la route monte en paliers, serrant le torrent, ne laissant qu'un étroit passage entre le vide et le rocher. Puis, l'appel de la montagne éclate, alors que s'ouvre la vallée, dévoilant des sommets d'altitude, en même temps que le sifflement des marmottes. Il reste encore 9 kilomètres de lacets à 7 % qui hésitent pour sauter d'un flanc à l'autre, empruntant des ponts qui s'étagent pour me hisser dans l'immensité calcaire des sommets. La température a nettement fraîchi. À 2326 m, l'été passe dans un autre registre que le silence et l'isolement accentuent encore. On est bien tout simplement. Comme le bonheur est simple, sans détour ni artifice! Je l'ai dit parfois, les mots qui reviennent le plus souvent dans mes écrits, je les connais, bonheur, soleil, nature, parfois solitude. Est-ce ma faute? C'est pour moi une

constatation, et ce soir, au col de la Cayolle, ces mêmes composants m'accompagnent. Ne dit-on pas « pour vivre heureux vivons cachés », loin des foules estivales en ce jour. Le bonheur c'est la prise de conscience de son bien-être tout simplement. Et ce soir c'est le cas.

Au col, traditionnel arrêt photo évidemment, le temps d'enfiler un coupe-vent et d'échanger, avec d'autres cyclistes, à l'aide de nos portables, des photos réciproques à la borne sommitale. Nice et la Méditerranée ne sont qu'à 130 km. Ces rencontres au sommet sont révélatrices de la fraternité sportive qui unit jeunes et moins jeunes, cyclistes et cyclotouristes, français ou étrangers. Avoir grimpé un col, qu'importe le versant, et se retrouver là, au bout de l'effort, sensibles aux mêmes impressions que nous offrent le panorama, l'environnement, l'atmosphère d'altitude et la conscience de notre fragilité en même temps que de notre force à conquérir ces instants rares, tout cela nous affranchit des rounds d'observation, on se sent camarades sans se connaître et c'est là une des vertus de la pratique sportive.



*Photo traditionnelle au passage du col de la Cayolle © R.Baldellon.*

Je redescends un petit kilomètre, jusqu'au chalet refuge, histoire de me réhydrater devant une bière locale, à consonance italienne cependant. L'arrêt est aussi une manière de fixer ce nouveau BPF, le temps d'un rafraîchissement savouré dans le silence et la plénitude de l'objectif atteint quand la lucidité s'invite pour me rappeler que cet instant est unique et que je ne le revivrai certainement plus mais qu'il s'inscrit de ce fait à l'encre indélébile dans le compartiment de ma mémoire où s'alignent déjà presque 300 BPF.

Alors bien sûr, l'envie est grande de dérouler à l'envers les 27 km de ce col de la Cayolle, afin de profiter de la pente en roue libre, voir le paysage sous un angle différent. Il y a toujours aussi cette inflation à vouloir accumuler les kilomètres et inscrire 60 km au lieu de 30 km sur mon carnet où je comptabilise toutes mes sorties, c'est mieux, c'est du moins ce que l'on pense. Et pourtant! Parfois, la quantité doit s'effacer devant la qualité. Je dois tenir compte de

l'heure, et du gîte encore éloigné. Alors ce sera fin de l'étape là-haut, à quelques encablures du col de la Cayolle, tant pis pour la descente.



*En arrière plan, le refuge du col de la Cayolle © R.Baldellon.*

Mais en revanche, légèrement éloigné du sommet, c'est la solitude des grands espaces, par 20°C, l'arrêt dans une pâture alpine traversée par un ruisseau pas encore torrent, dans une quiétude estivale libérée qui laisse penser à ces longs mois d'hiver bloqués dans la neige, hors du temps et des hommes.

Ainsi, il est 18h 30 et nous redescendons le col de la Cayolle maintenant déserté de tout vacancier. La route nous appartient dans un silence quasi vespéral. L'espace donne de l'ampleur au sentiment d'isolement et le silence ne souligne que mieux la beauté qui s'offre à nous seuls, fourmis égarées loin de l'effervescence estivale. C'est à petite vitesse que nous gagnons notre gîte, faisant durer le plaisir des routes inconnues. Chabanon, choisie par défaut, faute d'autres hébergements, s'avère une option parfaitement adaptée. On remonte à 1600 m d'altitude pour passer une soirée dans cette petite station de ski où on va prolonger pour une dernière nuit cette atmosphère montagnarde dans l'intimité d'un confort douillet et la pureté d'un air vif et déjà frisquet.

Je ne m'attarderai pas sur cette soirée étape inédite et fort agréable, notre dernière soirée avant la redescente dans la plaine où la chaleur, encore canicule la semaine précédente, assomme des meutes de vacanciers venus serrer leur serviette sur un petit bout de plage, au coude à coude avec leurs semblables qu'ils côtoient d'ailleurs le plus souvent le reste de l'année. À 1600 m, à 21 h 30, nous avons écouté frémir les grands sapins avant de tirer une couverture sur notre sommeil.

## SEYNE-LES-ALPES

Et puis le lendemain marque la fin de la récré estivale. Les cartes de mentent pas. Nous sommes au bas de la page, bientôt les Alpes s'effaceront devant la Méditerranée. La chaleur nous rattrape, les cigales nous accueillent en chœur dans les pins puis déjà dans les platanes. Auparavant, j'ai encore une formalité à accomplir. Le 27 décembre 1978, je commençais une Randonnée Permanente, la Venise Provençale, à Martigues exactement où je pointais une première case sur mon carton des Bouches-du-Rhône comptant pour la province de Provence. Presque 42 ans plus tard, il me reste une case vide sur les 18 que comportent les 3 départements Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence et Var. Je vais cueillir ce dernier tampon à Seyne-les-Alpes.



*Seyne-les-Alpes, BPF 04, Provence © G.Goumelen.*

Départ pas très matinal pour cause de petit déjeuner servi à 8h 30 mais c'est sans importance. Ce dernier BPF n'est qu'à 15 km de là et je le ressens comme une dernière démarche à effectuer pour en finir avec la Provence. L'intérêt n'est pas égal pour tous les BPF et la mention du petit guide « site et ruines d'un château » ne me motive pas spécialement sachant que nous avons ensuite pas mal de route à tracer pour regagner le bercail, après quatre semaines d'absence. Nous sommes dimanche matin et, sortie dominicale et tradition obligeant, je compte bien continuer à rouler un peu au-delà de Seyne-les-Alpes, en direction de Digne-les-Bains. Mais les aléas en décident autrement.

Une déviation est en place avant Seyne-les-Alpes, pour cause de fête foraine, mais ça je l'apprendrai plus tard. Par le chemin des écoliers je m'écarte de la ville que je vois perchée sur la gauche. Si je veux pointer le BPF, c'est à ce croisement que je dois m'engager, sur le chemin qui se dresse devant moi, pour remonter vers le centre ville. Un raidillon que d'autres appelleraient un mur, et me voilà bataillant avec cette pente où l'allure me permet tout juste

de garder l'équilibre. Bref, je peux enfin aller valider cet ultime BPF dans le premier commerce trouvé.

*Seyne-les-Alpes*  
© *A. Plessis.*

Ici prend fin cette entame 2020 à la conquête des BPF. Y aura-t-il une suite ? Je l'ignore, nous vivons une période assez singulière mais peut être pas inattendue. Quitte à m'éloigner de ce simple brevet, objet d'une vie cyclotouriste, objectif pacifique, sportif et culturel, un modèle de sérénité, de curiosité, d'enrichissement personnel, d'équilibre assis sur une base riche d'un passé multiforme et exemplaire pour les générations actuelles, ce brevet, pour collectionneur d'authenticité, respire une sagesse étalée dans le temps dont beaucoup pourraient s'inspirer dans ce monde qui s'emballe et s'autodétruit. De Gaulle disait « Français vous avez la mémoire courte ». Plus qu'un constat, c'était une prédiction partagée par d'autres scientifiques dont Haroun Tazief, qui prédisait à la fin du dernier siècle que le début de l'an 2000 verrait éclater des catastrophes environnementales.

Nos enfants pourront-ils parcourir la France comme nous pouvons encore le faire ? Je l'espère. Mais par pitié, que cette quête demeure cet espace de liberté, de griserie le nez au vent, sans autre contrainte que celle d'appuyer sur des pédales pour avancer, à visage découvert, vers ce patrimoine que nous ont légué nos prédécesseurs au cours des siècles.



René BALDELLON – CC Vias.



# LABASTIDE D'ARMAGNAC

## & NOTRE-DAME DES CYCLISTES.

Le site BPF de Labastide d'Armagnac est situé dans le département des Landes, Province de Gascogne. Il recèle sur son territoire la chapelle Notre-Dames-des-Cyclistes, qui fait partie du patrimoine cycliste au sens large, sans distinction de niveau ou de pratique.

Or, l'outrage du temps et des intempéries, met en danger ce patrimoine. Des travaux de réparation et de réfection sont à réaliser d'urgence. La municipalité de Labastide d'Armagnac va les entreprendre, mais elle a besoin du soutien financier des collectivités locales, et aussi des dons des particuliers, et ceci dans le cadre de la mission Stéphane Bern de sauvegarde du patrimoine.



La chapelle de « Notre dame des cyclistes » est bâtie sur le site archéologique d'une villa gallo-romaine du Bas-empire, objet de plusieurs campagnes de fouilles au cours des périodes 1959-60 et 1970-78. Des chercheurs font état de la présence sur le site d'un édifice chrétien dans le courant du XIe siècle. La construction de l'église actuelle remonte probablement au XIVe siècle. Elle fut pillée et partiellement démolie en 1569. Entre 1572 et 1749 elle fut rétablie comme paroisse indépendante et définitivement rattachée à Labastide d'Armagnac après la Révolution. Presque abandonnée au cours de la première moitié du XXe siècle, elle a été remise en état à la fin des années 1950. Témoignage du patrimoine historique, lieu de culte



et musée dédié à la « petite reine » et aux passionnés de cyclisme, la chapelle a le statut de « sanctuaire national du cyclisme ».

La priorité est de protéger la chapelle ainsi que les objets exposés de la détérioration en raison de la dégradation de la bâtisse et de l'humidité ambiante, tout en améliorant la sécurité des lieux. La commune et l'association « Les amis de Notre Dame des Cyclistes » réfléchissent à la possibilité de créer à proximité un local permettant de stocker, conserver et exposer dans de meilleures conditions les objets et dons qui continuent à affluer malgré la saturation de l'espace disponible dans la chapelle.



L'état actuel de conservation de l'édifice présente les problématiques suivantes :

- Un mauvais état de la façade occidentale, fortement dégradée par les intempéries
- Des attaques d'insectes xylophages et des défaillances structurelles dans la charpente du clocheton
- Une importante humidité à l'intérieur du monument, posant des problèmes de conservation des objets exposés.

Ces travaux sont indispensables pour arrêter la dégradation de la bâtisse et pour assurer la protection et la conservation des objets et documents.

Nature des travaux :

Restauration des faces extérieure et intérieure de la façade occidentale. Un traitement anti termites est indispensable. La couverture appelle un bon remaniement. Les faces Nord et Est des parois en pans de bois du clocheton nécessitent des interventions diverses en restauration. La transformation d'un système de recueil des eaux pluviales en un système de caniveaux de surface paraît adaptée. Les fenêtres sont à équiper de parties ouvrantes pour améliorer la ventilation naturelle de l'intérieur du monument.

Ce projet a bénéficié d'une aide de la Mission Bern de 13 000 €.  
Si vous souhaitez participer à cette action, rendez-vous sur le site de la fondation du Patrimoine :

<https://soutenir.fondation-patrimoine.org>



## DROIT DE REPONSE : VERTUS

Qu'elle ne fut pas ma surprise dans le N° 20 de la gazette et l'article de Serge Poupel (ACT Montivilliers) de lire pour le BPF de Vertus : « Dans cette cité viticole, pas de commerce donc pas de tampon ». Je m'inscris en faux et peste contre une telle désinformation !



*Vertus © C. Dhaenens.*

Vertus est un chef lieu de canton avec 2550 habitants. Il y a en ville plusieurs petits commerces et artisans (bars, restaurants, fleuriste, épicerie, coiffeurs, banques, assurances etc...) et dans la zone commerciale et artisanale deux supermarchés (Carrefour Market et Leclerc). Sans oublier la multitude de viticulteurs qui commercialisent du Champagne et possèdent un tampon (dont je suis). Vertus avec 600 hectares de vignes est le plus grand terroir AOC Champagne de la Marne.

Je ne comprends pas cette fausse et mauvaise « publicité » pour notre charmant village, que j'invite à visiter. Marie-Brigitte et moi (cyclotouristes FFCT), nous nous ferions un immense plaisir de tamponner les cartes de route autour d'une flûte de Champagne.

Denis et Marie-Brigitte POUGEOISE – MI 51  
Propriétaires récoltants – 7 rue Neuve – 51130 Vertus.

# QUELQUES RAPPELS

## COMMENT FAIRE QUAND IL N'Y A PAS DE TAMPON ?

Depuis l'origine du BPF, la validation d'un site se faisait essentiellement par l'apposition "d'un timbre humide" dans la case adéquate.

Au fil des ans, en raison de la désertification du monde rural, force est de constater qu'il devient de plus en plus difficile de faire tamponner sa carte.

### **D'autres solutions peuvent alors être envisagées :**

- Coller sur la carte BPF la carte de visite d'un commerce ou d'une entreprise de la localité.
- Coller sur la carte l'étiquette autocollante d'une boulangerie ou d'une pâtisserie.
- Coller sur la carte un ticket de caisse d'un commerce, ou d'un distributeur de billets, mentionnant la localité.

### **En l'absence de commerces ouverts, les photos constituent la seule solution.**

Le Comité Directeur Fédéral, dans sa réunion des 27 et 28 janvier 2012, a réaffirmé la possibilité d'effectuer la validation des contrôles des Brevets touristiques au moyen de photographies, au choix du participant.

Ces photos doivent montrer clairement le vélo du participant (un vélo par participant !) et permettre de reconnaître "sans équivoque" le lieu de pointage. La pancarte de l'agglomération est la plus pratique, mais un monument typique peut aussi faire l'affaire.

Si le participant est présent sur la photo, c'est encore mieux !

### **Ce qui ne sera pas recevable :**

- Un tampon ne mentionnant pas la localité (vérifier avant de quitter le site !)
- Une écriture manuscrite au lieu d'un tampon sur la carte.
- Une photo sans vélo.
- Une photo qui ne permet pas de reconnaître la localité.

## CHALLENGE DE FRANCE

Pour que vos homologations soient prises en compte pour le challenge de France de l'année en cours, elles doivent être effectuées avant le 1<sup>er</sup> octobre. Passé cette date, nous changeons de millésime, ceci afin de permettre au délégué fédéral s'occupant de ce challenge, de faire ses décomptes de points et de publier les classements avant l'assemblée générale de la fédération.

Les cartes BPF sont homologuées suivant leur ordre d'arrivée. Comme près de 2000 cartes me parviennent entre le 20 août et le 10 octobre, ça s'accumule, et le délai d'homologation peut atteindre plus d'un mois.

Donc, si vous voulez être sûrs que vos cartes soient prises en compte au titre de l'année en cours, il est recommandé d'envoyer vos cartes au plus tard début septembre, ou d'éviter cette période particulièrement surchargée. Les cartes homologuées après le « décompte challenge » sont comptabilisées pour l'année suivante, donc les points acquis ne sont pas perdus.

## **ENVOI REGULIER DES CARTES**

Pour différentes raisons, il est recommandé d'envoyer ses cartes à l'homologation au fur et à mesure de leur remplissage. Par exemple, faites un envoi par an, ou un tous les deux ans.

- Dans la mesure du possible, n'attendez pas d'avoir tout fini pour me les faire parvenir.
- Une fois vos cartes homologuées, vous ne risquez plus de les perdre ou de les voir détruites. Elles sont enregistrées une fois pour toutes dans l'ordinateur.
- Si un envoi postal s'égare (ce qui arrive de temps en temps) mieux vaut perdre quelques cartes que la totalité.
- Enfin, il faut plus de trois heures de travail pour valider les 89 cartes d'un BPF entier, ce qui contribue à bloquer un peu plus les homologations durant la période intense de septembre-octobre, et ce qui n'est guère compatible avec la notion de bénévolat. Désormais, les envois massifs seront traités au calme, pendant la période hivernale.
- Par précaution, vous pouvez en faire une photocopie, une photo ou un scan avant envoi.

## **DEPARTEMENTS EN DOUBLE**

Rappel : il faut avoir fini entièrement son BPF, avant de pouvoir faire homologuer à nouveau le même département, ou la même province.

## **SITES D'ALTITUDE**

Certains sites ne sont accessibles qu'en été (grands cols, sites d'altitude isolés, etc.). Il faut donc attendre cette période pour y accéder. Par exemple, le col du Tourmalet ne peut pas être remplacé par La Mongie en automne, ou Ste-Marie-de-Campan en hiver ! Il faudra attendre la réouverture de la route pour s'y rendre.

## **ST-MARTIN-DU-CANIGOU**

Rappel, c'est bien en haut, à l'abbaye qu'il faut faire tamponner, et pas en bas, au village de Casteil. Problème, lorsque vous passez devant le "Relais St-Martin", la gérante de l'établissement apostrophe volontiers les cyclos en leur disant qu'elle est "habilitée" (c'est son expression) à tamponner les cartes BPF. Il n'en est rien, et ceux qui lui feraient confiance se verraient refuser leur validation.

## **FOURAS**

Sur le tampon de l'Office de Tourisme de Fouras figure la mention "Rochefort". Pour éviter toute confusion, mieux vaut aller tamponner ailleurs ou prendre le vélo en photo devant la pancarte de la localité.

*Retrouvez la rubrique BPF dans la Revue Fédérale*



*Mais aussi :*

*L'actualité de la Fédé, la vie des clubs.*

*Des conseils sport-santé, et technique.*

*Des récits, des voyages, proches ou lointains.*

*Des suggestions de séjours ou de randonnées.*

*Abonnement : 25 € par an, pour parcourir une année entière de*

***Cyclotourisme !***

*Renseignements au 01 56 20 88 82 ou sur [www.ffct.org](http://www.ffct.org)*

# LE COIN DU POETE

PHILIPPE SORIANO

*Au hasard des routes et de saisons, Philippe nous livre ici des instantanés pris avec l'émotion du moment.*



Vers Pontcey 19/05/2018

Om je crie dans le tunnel  
Un oiseau y piaille aussi fort que moi



Vers Larret 21/08/2017

Semis dans nuage de poussière, ondulations de l'étendue  
l'ocre, cette même odeur de terre d'après récolte  
"Aller à Champlitte" toujours en fin d'été



Vellefaux 25/08/2018

D'abord la lumière monte du sol de sa blondeur  
Soudain le soleil perce et illumine le paysage  
J'essaie de photographier mais tant d'éclat...



Vers Polaincourt 22/06/14

La Rochère gagnée à travers les céréales  
la gare où je venais ado à présent maison particulière  
chien hurlant serre stères de bois à vendre



Arvert (17) 3/08/2020

"Entre vert et mer"  
Paille et sable  
Maïs et marais  
Me reste 35 bornes vent de face pour rentrer



Abbaye de Cherieu 30/09/2019

Le mur a été dégagé, des panneaux didactiques installés  
A son pied une violoncelliste travaille une partition  
Très agréable cette visite



Compiègne (60) 04/11/2019

Bord de l'Oise Anouk s'est endormie dans sa poussette  
avant le rendez-vous avec cygnes et oies  
Le SDF pelotonné dans sa Quechua  
bouteille à portée de main



Vers Les Grilloux 14/07/2020

Ni pétards ni feux d'artifice  
La Goutte du Frêne Le Hanneau  
La Grande Rocholle Le Monthury  
(et une pression chez Gaby)



L'Eguille (17) 6/08/2020

Midi chaleur immobilité  
Un magasin fermé pour longtemps une façade fleurs de plastique  
Les infos d'une télé  
L'acacia son ombre sur le parvis



Compiègne (60) 9/09/2020

*Cor Silvae* - le coeur de la forêt  
Oeuvre de chêne et hêtre installée au faite des Beaux  
Monts par Nicolas Lepreux le 1er septembre  
Nous y avons emmené goûter A.  
Ils l'ont fait cramer quelle tristesse!



Vaux-Le-Moncelot 15/09/2020

Paysans discutant à l'ombre de leurs grosses bennes  
Villages volets tirés lecture du journal sous le store de sa terrasse  
Cette année sera l'année des piles de bois

## VOS MESSAGES

Une anecdote, un incident, une nouveauté, une info, tout ce qui est susceptible d'intéresser les participants au BPF peut être communiqué à la Gazette du BPF à l'adresse : [bpf@ffvelo.fr](mailto:bpf@ffvelo.fr)

### CE N'EST QU'UN DEBUT !

A Gavarnie, dans les Hautes-Pyrénées, pour un coup de tampon, c'est 20 centimes !

Alain BON, CC Metz.

*NDLR : Une variante du désormais célèbre « Qu'est-ce que je vous sers » lorsqu'on sollicite un coup de tampon dans un bistrot. Et avec la crise économique, ça ne va pas s'arranger !*

*Le gawe à Gavarnie  
© G. Gourmelen.*



### AU FIL DES SITES BPF

En Ardennes :

Fumay n'a plus d'OT mais les panneaux l'indiquant subsistent, la Capitainerie de la halte fluviale fait office d'OT, au moins pour le tampon. Le village contigu de Haydes mérite le détour. Carignan ne nous a pas emballés, mais Mouzon, proche avec une voie verte en évolution positive et son musée du feutre ont valorisé le secteur.

Globalement le département des Ardennes est intéressant car les sites retenus permettent de voir l'évolution des villes après que les grandes entreprises métallurgiques aient diminué ou cessé leur activité, (intéressant musée à Bogny).

Enfin, la Meuse m'a parfois fait perdre le nord avec tous ses méandres... Partis pour Fumay on s'est retrouvés sur la voie de Monthermé (pas grave c'était au programme et on partait entre les deux).

En Seine-et-Marne, on n'a pas pu visiter (Covid) les caves datant des foires médiévales. Dannemarie ne nous a pas séduits, mais passer par Larchant (ancien BPF) fut une bonne surprise.

Francine & Claude MABILLOT – Club des Cent Cols.



# LES BONS MOMENTS

## DU BPF

Pour qui sait ouvrir l'œil, tout en ayant un appareil photo à portée de main, nombreuses sont les occasions d'immortaliser l'instant, et d'engranger un détail pittoresque dans l'armoire aux souvenirs.

Le Net regorde aussi d'opportunités.

N'hésitez pas à faire parvenir vos clichés à [bpf@ffvelo.fr](mailto:bpf@ffvelo.fr)

*Sur les routes de Michel Jonquet (G.C. Nîmois)*





*En Limousin*

© J-L Rougier



*St Léger-Magnazeix.*



*A Montipouret dans le Berry*



*Salviac (46)*

*Varaignes (24)*





*La fontaine pagode à Anduze, BPF 30, Province du Languedoc © C.Beautru.*

*La Gazette du Brevet des Provinces Françaises est adressée uniquement par mail aux membres du Comité Directeur, aux Présidents de CoRegs et de CoDeps, aux participants au BPF, et à ceux qui m'ont confié leur adresse mail.*

*Elle sera adressée gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.*

*Re-lecture et corrections, Martine Cano. Conception, mise en page et réalisation : Jean-Louis Rougier, avec la collaboration amicale des cyclo-rédacteurs et des cyclo-photographes.*

*Une version des numéros 1 à 21 de la Gazette est téléchargeable sur le site [ffct.org](http://ffct.org), en cliquant sur la rubrique « Les plus beaux sites de France (BPF) ». La carte de France interactive de la photothèque des sites BPF apparaît alors, et sur la ligne du dessous, vous cliquez à droite sur "Les Gazettes du BPF" et là, vous pouvez les télécharger.*

*Rendez-vous fin 2021 pour la prochaine gazette N° 23.*

*Pour joindre le délégué fédéral au BPF, une seule adresse : [bpf@ffvelo.fr](mailto:bpf@ffvelo.fr)*



# **COVID-19**

## **Pratique du cyclotourisme sur route et à VTT**

*Janvier 2021*



L'urgence sanitaire est toujours en vigueur. Compte tenu de la circulation du virus, les décisions du 15 décembre restent en vigueur. Le couvre-feu mis en place de 20h00 à 6h00 et à partir de 18h selon les départements doit être respecté pour l'ensemble des activités. Il conviendra de **respecter les mesures sanitaires imposées** par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié et consolidé par les différents textes, et les recommandations édictées ci-dessous qui en reprennent les termes. Cette **fiche est un outil** afin de limiter le risque d'exposition à la Covid-19. Elle ne déroge pas aux obligations réglementaires prises par l'Etat dans le cadre de la crise Covid-19. Il appartient aussi à chacun d'avoir un comportement responsable indispensable pour éviter toute contagion, protéger les plus vulnérables et ainsi faire lutter contre la pandémie.

## 1. APPLICATION DES GESTES BARRIERES

- Se laver les mains régulièrement ou friction de gel hydro-alcoolique ;
- Se couvrir le nez et la bouche en toussant ou éternuant ;
- Eviter de se toucher le visage (nez, bouche, yeux) ;
- Respecter la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes ;
- Obligation de porter un masque dès lors que les règles de distanciation ne sont pas applicables.



## 2. LA PRATIQUE EN CLUB POUR DES PERSONNES MAJEURS

- **La pratique en club, organisée dans le cadres des activités planifiées et habituelles de celui-ci est autorisée. Elle se déroule sous la responsabilité du président ;**
- Les groupes doivent être constitués uniquement de membres du club et restent limités à 6 personnes ;
- La pratique sportive doit se faire dans le respect des horaires du couvre-feu (20h – 6h ou 18h – 6h00 selon les départements) ;
- Tout contact rapproché tel que rouler à deux de front est à proscrire, sauf en cas de dépassement ;
- La pratique du tandem valide doit se limiter aux membres d'un même foyer, sauf pour les PSH ;
- Le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique du vélo. Seulement lors des arrêts autres que ceux imposés par le code de la route ;
- Le pratiquant doit disposer de **matériel personnel** (vélo et casque) ;
- En cas de prêt ou de location de matériel (vélo et casque) par une structure ou autre, celui-ci doit être désinfecté avec un produit respectant la norme NF14476 lors de la remise de celui-ci ;
- Tout matériel et autres équipements utiles à la pratique (outillage, carte, GPS etc...) doivent avoir un usage par son seul propriétaire ;
- Il est fortement conseillé d'utiliser l'application « **TousAntiCovid** », afin d'identifier rapidement les potentiels cas contacts ;
- Avoir un masque et un mini flacon de gel hydroalcoolique avec soi en cas de besoin

**ATTENTION**, Toute personne (licencié ou non) est libre de pratiquer en dehors d'un club (appelée pratique auto-organisée) elle doit respecter :

- Les horaires du couvre-feu
- L'interdiction de rouler à plus de 6 personnes avec la distanciation de 2m
- Respecter les gestes barrières

## 3. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont soumises aux règles ci-dessous. Les conditions de pratique ou la nature du handicap peuvent faire qu'une tierce personne (pilote ou aide) doit être présente sans contrainte de distanciation.

- La PSH doit être en possession de la carte handicap délivrée par la maison départementale du handicap.
- Le guide ou l'aide devra avoir un justificatif de présence auprès de la personne PSH.
- Par dérogation, les PSH peuvent pratiquer les activités « cyclistes » dans les établissements sportifs dédiées aux activités du vélo, couverts et de plein-air. Il s'agit essentiellement des vélodromes.



**COVID-19**  
**VIE DES STRUCTURES**  
**Clubs-CoDep-CoReg**

*Janvier 2021*



L'urgence sanitaire est toujours en vigueur. Compte tenu de la circulation du virus, les décisions du 15 décembre restent en vigueur. Le couvre-feu mis en place de 20h00 à 6h00 et à partir de 18h selon les départements doit être respecté pour l'ensemble des activités. Il conviendra de **respecter les mesures sanitaires imposées** par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié et consolidé par les différents textes, et les recommandations édictées ci-dessous qui en reprennent les termes. Cette **fiche est un outil** afin de limiter le risque d'exposition à la Covid-19. Elle ne déroge pas aux obligations réglementaires prises par l'Etat dans le cadre de la crise Covid-19. Il appartient aussi à chacun d'avoir un comportement responsable indispensable pour éviter toute contagion, protéger les plus vulnérables et ainsi faire lutter contre la pandémie.

## 1. LES BONS COMPORTEMENTS : GESTES BARRIERES ET REFLEXES

### Les réflexes à adopter

#### Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le



Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans un **mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

#### La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres

## 2. REGLES APPLICABLES A LA VIE ASSOCIATIVE

- Tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public doit être organisé dans le respect des règles générales (mesures barrières). Le lieu ouvert au public est défini ainsi : conformément à la jurisprudence, est un lieu ouvert au public, un lieu « accessible à tous, sans autorisation spéciale de quiconque, que l'accès en soit permanent et inconditionnel ou subordonné à certaines conditions » :
  - L'organisation de randonnées de cyclotourisme (route et VTT) sont interdites ;
  - L'organisation de tout évènement par la structure est interdite en dehors des deux mentionnés ci-dessous.

- Dès lors qu'ils mettent en présence simultanément **6 personnes ou plus**, les rassemblements, réunions ou activités sont interdits sauf ceux :
  - **A caractère professionnel** : activité exercée d'une manière habituelle et constante en vue d'en tirer un revenu. Les réunions de structures avec des salariés de celles-ci sont considérées à caractère professionnel car elle mixe des salariés et des dirigeants bénévoles dans le cadre de l'activité de gestion régulière de la structure ;
  - **A caractère obligatoire** : Les assemblées et réunions délibérantes des structures ayant un caractère obligatoire : Bureau – Conseil d'administration – Assemblées générales – voir commissions statutaires ;
- Au regard des différents textes réglementaires édictés par l'État :
  - Le format **DEMATERIALISE** est fortement recommandé pour assurer la continuité de la vie associative ;
  - **Seules les réunions indispensables sont autorisées en présentielle sous certaines conditions et dans le respect des règles sanitaires en vigueur ;**
  - Les membres qui ne sont pas présents physiquement. Doivent pouvoir **participer et voter** ;
  - Quel que soit le mode de tenue de la réunion, les modalités doivent être définies et organisées en amont ;

### **3. LES REGLES SANITAIRES A METTRE EN PLACE EN CAS DE REUNION EN PRESENTIELLE**

- Nettoyage obligatoire des mains pour tout le monde, à l'accueil de la réunion avec gel hydro alcoolique (ou eau et savon) dès l'arrivée des personnes ;
- Aérer les espaces de travail toutes les 3h pendant 15 minutes (3 fois par jour) ;
- Prévoir une salle permettant une distance de sécurité d'1 mètre minimum entre collègues, soit 4m2/personne selon les autorités sanitaires ;
- Prévoir en permanence du gel hydro- alcoolique dans la salle ;
- Le port du masque est obligatoire dans tous les espaces communs utilisés pour la réunion (Accueil, couloirs, salle de réunion, etc...) ;
- Nettoyez et désinfectez régulièrement les équipements de travail utilisés pour la tenue de la réunion (ordinateur + écran, etc) ainsi que l'environnement de travail, notamment les poignées des portes ou des armoires, les plans de travail, ...
- Limiter le prêt de matériel à la stricte nécessité sous condition de nettoyage ;
- En cas de fièvre et de toux, ne pas se rendre à la réunion et contactez un médecin traitant ou appelez le numéro de permanence de soins de votre région. Si possible, privilégier les transports individuels et éviter les transports en commun.
- Il est fortement conseillé d'utiliser l'application « **TousAntiCovid** », afin d'identifier rapidement les cas contacts. Les coordonnées des personnes présentes n'ayant pas téléchargés l'application devront être relevées.